En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 16 AVRIL 1947 — No 22

S. E. Mgr H. Routhier, o.m.i., et le respect de nos droits scolaires

OBSERVATOIRE

Plus pressante que l'immigration

On a beaucoup entendu parler, depuis la fin de la guerre, du problème de l'immigration, de la nécessité d'attirer des millions d'émigrés au Canada. A la Chambre des Communes, tout comme dans les journaux anglais et à la radio, on s'est démené et on se démène encore pour reprendre le mouvement d'immigration intense que nous avons connu autrefois.

Or ceux qui réclament cette politique à grands cris, oublient de constater un autre fait non moins vital, non moins important que l'immigration: c'est la question de l'exode des nôtres vers les Etats-Unis. Sait-on, par exemple, que de juin 1945 à octobre 1946, 29,000 Canadiens sont partis pour aller demeurer dans la république voisine? De ce nombre 24,000 étaient nés au pays et 5,000 étaient des immigrants d'Europe qui n'ont passé que quelques années chez nous. A noter que cet exode aux Etats-Unis se produit en dépit du fait que le gouvernement américain est très sévère pour l'admission des étrangers aux Etats-Unis. Si des visas avaient été accordés à tous ceux qui voulaient émigrer, nous aurions perdu, pour la même période, quelque 60,000 Canadiens. Telles quelles nos pertes s'élèvent à plus du double de ce qu'elles étaient avant la guerre.

Avant de songer à faire venir des étrangers chez nous, commençons donc par garder notre propre population.

Un fait non moins grave est la perte de nos techniciens, de nos savants, de nos chefs d'entreprise. Parmi les Canadiens qui nous ont quittés pour aller vivre aux Etats-Unis, on compte, d'après un rapport de la Presse canadienne 3,600 "scientists", "technicians" et "executives". Il y a à cela plusieurs raisons. D'abord l'attrait du salaire plus élevé. Mais ce n'est pas la seule cause de l'exode. Pendant que chez nous les "bonnes positions" sont acca-

(suite à la page 8)



Conseils du Goffeur

Le temps des semences approche,
Ne me faites pas de reproche,
Si je donne aux cultivateurs
Quelques conseils du Goffeur.

* * *

Si vous voulez du succès,
Etre contents, faire progrès,
La première loi, pour commencer,
C'est de vous mettre à travailler.

* * *

Lâchez la danse, les vues, la bière;
Sachez aussi parfois vous taire.
Car les buveurs et les placotteux,
Ça finit par faire des quêteux.

* * *

Couchez-vous tôt, levez-vous matin;
C'est là le meilleur moyen
Pour être en santé et prospère,
Vivre vieux et sans misère.

* * *

Prenez grand soin des animaux,
Depuis les poules jusqu'au taureau.
Ne sacrez pas contre les goffeurs,
Qui "visitent" les cultivateurs.

* * *

Faites le ménage comme Sophronie;
Aménagez votre écurie;
Blanchissez aussi le poulailler;
Nettoyez de la cave au grenier.

* * *

Occupez-vous de vos abeilles
Et vous ferez des merveilles.
C'est le temps de voir à vos ruchers;
Vos "paquets" vont arriver.

* * *

Quand le sol sera bien séché,
Il vous faudra alors semer.
Ce que vous faites, faites-le bien:
Ne semez donc que du bon grain.

* * *

Pour réussir en agriculture,
Faut diversifier votre culture:
Fourragères, trèfle et luzerne,
Foin, blé, orge et avoine.

* * *

Le travailleur sur une ferme,
Doit être bâti solide et ferme;
Pour vous renforcir les deux bras,
Prenez, chaque jour, trois bons repas:

* * *

Et le soir, votre travail fini,
Avant que de vous mettre au lit,
Reposez-vous de tous vos labeurs,
En lisant le "Trou du Goffeur".

Le GOFFEUR

L'héritage de deux cultures est une force et non une faiblesse

M. Thomas A. Stone, ministre du Canada à Washington, fait cette déclaration au "Rotary Club" de Chatham.

M. A. BELANGER ET LES ECOLES BILINGUES

Deux hommes publics viennent de faire, tout dernièrement, en Ontario, d'importantes déclarations, qui ont trouvé des échos dans un journal anglo-canadien, le "Globe and Mail" de Toronto. Ces deux personnages sont M. Thomas A. Stone, ministre du Canada à Washington, et M. le député A. Bélanger, représentant de Prescott à la Législature de Toronto.

M. Stone

Le ministre du Canada auprès du gouvernement américain parlait, le 4 avril dernier, devant les membres du Rotary Club, de Chatham, en Ontario. Il était le conférencier invité du club. Pour saisir l'importance de sa déclaration, il faut se rappeler que M. Stone est un Anglo-canadien et qu'il détient une position de première importance. S'adressant à un auditoire exclusivement anglais, M. Stone a déclaré:

"Nous parlons trop des problèmes que nous posent les deux races du Canada et pas assez des avantages que nous pourraient représenter ces deux races. Le fait que nous ayons des problèmes, ce fait-là même, indique que la nation est forte.

"Mais nous sommes trop prêts à nous envelopper nous-mêmes, dans nos propres préjugés, en refusant de reconnaître qu'en notre territoire bilingue, nous possédons une source de force comme il est donné à bien peu d'autres pays d'en pouvoir-profiter.

"Notre pays ne sera grand toutefois, il ne contribuera à la civilisation que dans la mesure où il reconnaîtra le fait que la présence, côte à côte, de deux langues et de deux cultures est une force et non pas une faiblesse."

Cette déclaration, comme les autres qui suivent, est tirée du "Globe and Mail". (traduction du Devoir, de Montréal).

M. Bélanger

Dans le même temps que M. Stone parlait à Chatham, le député de Prescott faisait à la Législature de Toronto un vibrant appel en faveur de l'enseignement du français dans les écoles. Le chroniqueur du "Globe and Mail" en a donné un excellent compte rendu.

Si vous vous demandez, écrit le journaliste anglais, pourquoi M. Bélanger, un homme maintenant âgé de 69 ans, a le souci d'entendre tous les jeunes Canadiens parler le français aussi bien que l'anglais,. . . vous devrez vous rappeler qu'il s'agit ici d'un homme qui affectionne le son et l'accent de sa propre langue autant qu'il affectionne la vie elle-même. Et vous devrez vous faire à l'idée que tel homme veut partager son trésor avec nous.

Vous devrez penser aussi, comme M. Bélanger lui-même l'a fait, au Right Honourable George P. Graham, représentant du Canada à la Société des Nations, qui disait sa honte de n'avoir pu, à Genève, faire comme un Anglais, un Chinois, un Japonais, un Belge, un Suisse avaient fait, c'est-à-dire prononcer son discours dans la langue française.

M. Bélanger ressent encore l'humiliation d'un premier ministre du Canada, lors de la célébration commémorative de l'atterrissage de Jacques Cartier en terre canadienne. De Grande-Bretagne, il vint un amiral qui tint à marquer le caractère bilingue du Canada et qui prononça son discours en français. Le représentant des Etats-Unis prononça aussi son discours en français, tout comme le représentant de la France. Le seul dignitaire qui ne put parler français, ce fut le premier ministre du Canada.

"Oh! la honte de cela", s'est écrié, hier, M. Bélanger. "Je ne voudrais pas devenir millionnaire, s'il fallait pour cela perdre le trésor que je possède du bilinguisme".

Un silence émouvant a plané sur la Législature quand M. Bélanger s'est alors interrompu pour une pause; et beaucoup de députés ont dû se demander s'il ne leur serait pas agréable de pouvoir parler en français à leurs enfants qui connaîtraient cette langue.

"Pourquoi ne voudriez-vous pas, pères et mères de l'Ontario", a poursuivi M. Bélanger sur un ton pathétique, "pourquoi ne voudriez-vous pas que vos enfants, quand ils sortiront de l'école, puissent parler français avec leurs concitoyens? Il y aurait tellement à gagner à cela, non seulement dans les affaires et dans le service diplomatique, mais dans la vie de tous les jours, dans la satisfaction, par exemple, après avoir lu un journal anglais, de prendre un journal français et de pouvoir prendre connaissance d'une même question sous un autre point de vue.

"La façon dont le français est présentement enseigné dans les "high school" et dans les universités, c'est une perte de temps et d'argent.

Profonde impression

Ce substantiel résumé que le "Globe and Mail" a fait des deux discours plus haut mentionnés montre bien la profonde impression qu'ils ont laissée dans les milieux anglais où Messieurs Stone et Bélanger ont parlé. Grâce au compte rendu du journal de Toronto, bien des Anglo-Canadiens auront entendu un autre son de cloche. En somme, les deux orateurs ont insisté, non pas tant sur les droits légitimes du français que sur la valeur que le bilinguisme représente pour notre pays. La présence de deux cultures, de deux langues en Canada est une force pour notre pays, une force que trop de nos concitoyens anglo-saxons ont malheureusement négligée, et pis encore, combattue. La déclaration de M. Stone, comme celles de plusieurs autres, indiquent cependant un changement d'opinion dans l'élite anglaise du pays.

Les jeunes ouvriers catholiques

Dans une récente lettre pastorale où il souligne la nécessité de "ramener les travailleurs au Christ", Son Em. le cardinal Bernard Griffin, archevêque de Westminster, vient de donner son entier appui au mouvement des Young Christian Workers (J.O.C. anglaise).

"La J.O.C., déclare l'éminent prélat s'affirme aujourd'hui comme l'un des mouvements les plus prometteurs. La méthode qu'il met de l'avant est admirablement adaptée aux besoins des temps présents. Grâce à lui, les jeunes travailleurs se familiarisent avec la situation actuelle du travail, du milieu familial et de la vie nationale. Comparant ces données avec les principes de l'Evangile et la doctrine de l'Eglise telle qu'exprimée dans les encycliques, ils jugent quels remèdes apporter. En possession des faits et des principes, ils passent à l'action."

Et le cardinal Griffin conclut par ces mots: "L'influence de ce mouvement se fait déjà partout sentir et son travail a déjà porté fruit. C'est notre désir que ce mouvement se répande de plus en plus".

La politique internationale

Le monde n'attend plus rien de bon de la conférence de Moscou

Par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

La conférence des ministres des Affaires étrangères à Moscou est une nouvelle déception profonde pour ceux qui espéraient encore que les quatre grandes puissances pourraient être à la hauteur de la tâche qu'elles se sont elles-mêmes attribuée.

Les ministres ne réussissent à faire de progrès réel et l'on n'a plus guère d'espoir d'obtenir un résultat pratique de cette conférence.

Le dernier problème qui a dressé les puissances les unes contre les autres a été celui des frontières de l'Allemagne.

Les Etats-Unis ont demandé de modifier la frontière orientale de l'Allemagne qui avait été préparée provisoirement à la conférence de Potsdam sous la pression de la Russie. Ce dernier pays demande qu'on laisse à la Pologne tout le territoire accordé par la ligne Oder Neisse.

Cette lutte n'est pas sans intérêt. Au contraire. Il est évident que les deux plus grandes puissances manoeuvrent pour obtenir un gros enjeu.

Les Etats-Unis veulent acquérir la sympathie de la population allemande en remettant au Reich un vaste territoire de terres arables. D'autre part la Russie tient à augmenter le patrimoine de la Pologne qu'elle domine entièrement. En même temps elle cherche à dominer la zone orientale de l'Allemagne. Elle croit pouvoir arriver à ses fins par des moyens politiques. Ainsi Moscou s'oppose à l'unité allemande afin d'éviter toute intervention des autres puissances dans sa zone d'occupation.

Il est étonnant de constater que peu de temps après la guerre, les puissances alliées travaillent à obtenir la sympathie du peuple allemand après avoir voulu écraser l'Allemagne en n'acceptant rien de moins qu'une capitulation sans condition.

L'autre frontière

La frontière occidentale de l'Allemagne est aussi une cause de friction interalliée.

La France veut dominer économiquement la Sarre et elle désire également que la Rhénanie soit séparée de l'Allemagne. Les Etats-Unis n'acceptent le projet français que pour la Sarre, mais ils exigent que la Rhénanie reste partie intégrale de l'Allemagne.

Le point de vue français est connu depuis longtemps. La France veut empêcher l'Allemagne de redevenir une puissance militaire et pour cela elle cherche à lui enlever le moyen de se créer une industrie militaire.

Les Etats-Unis et l'Angleterre, d'autre part, cherchent à permettre à l'Allemagne de reprendre le plus rapidement possible son rôle de puissance commerciale. La Russie est aussi intéressée à la production de l'Allemagne, car elle compte en retirer d'importantes réparations de guerre.

Ainsi deux manières de voir s'opposent sur cette question: l'une, celle de la France, est d'éviter la guerre par tous les moyens possibles, tandis que l'autre est de reprendre la vie commerciale.

La France et son empire

La France cherche actuellement à prévenir une nouvelle guerre avec l'Allemagne mais elle doit se préparer en

(suite à la page 8)

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Mlle M. Laberge, St-Albert, Alta

Adélard Maurier, Legal, Alta

F. P. Galbraith Red Deer, Alta

J.-P. Demers, Bonnyville, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.



S. E. Mgr H. Routhier, Vicaire coadjuteur de Grouard, revendique le respect des droits des parents et de l'Eglise en éducation.

Retour prochain de M. King

Ottawa. — Les collègues du premier ministre du Canada, M. Mackenzie King disent à Ottawa que leur chef se tient au courant de toutes les activités canadiennes et internationales au moyen d'un courrier quotidien entre la capitale canadienne et Williamsburg Inn où M. King prend ses vacances.

Selon des informateurs sérieux à Ottawa, le premier ministre reviendrait dans la capitale vers le 21 du mois.

Faux billets en circulation

Ottawa. — Le ministère des Postes à Ottawa a fait parvenir un avis à ses maitres de poste que des billets de cinq et de cent dollars contrefaits circulent présentement au Canda.

Les billets de cinq dollars portent un signe de la trésorerie ainsi que l'insigne de la Banque fédérale de Chicago. Les billets de cent dollars portent le même signe vert mais portent l'insigne de la Banque fédérale de New-York.

Juridiction rendue aux provinces

Ottawa. — Le gouvernement fédéral rendra aux provinces, à partir du 15 mai, la juridiction qui leur appartient en matière de relations ouvrières, exception faite des industries qui tombent dans l'orbite fédérale, a annoncé le ministre du Travail Humphrey Mitchell.

Le gouvernement fédéral avait assumé le pouvoir de régir les questions ouvrières en vertu de la loi des mesures d'urgences. Profitant de l'extension récente donnée à cette loi par le Parlement, il gardera ce pouvoir jusqu'au 15 mai, après quoi les provinces rentreront dans leurs droits.

Les jumelles Dionne prendront part au grand congrès marial d'Ottawa

C'est en mai 1943 que les cinq petites Dionne — Annette, Cécile, Emélie, Marie et Yvonne — traversèrent pour la première fois la frontière américaine afin d'assister à Superior, Wisconsin, au lancement de cinq navires de guerre, symbolisant ainsi les liens d'amitié entre deux pays qui ont combattu si bravement pour la liberté et la paix durant la guerre.

En juin 1947, à l'occasion du grand Congrès Marial d'Ottawa au cours duquel des prières seront offertes pour la paix, les cinq Dionnelles dont la naissance et la survivance sont reconnues comme le "miracle du siècle", apparaîtront de nouveau en public, cette fois comme solistes dans des hymnes à la sainte Vierge pour la supplier d'assurer au monde une paix durable; prières auxquelles des milliers de congressistes voudront participer.

Cette cérémonie aura lieu au reposoir le jour même de la clôture du Congrès et se tiendra devant 100,000 personnes. Elle précédera d'une demi-heure la solennité de consécration de la race humaine au Coeur Immaculé de Marie et durant laquelle on entendra par le truchement de la radio un message spécial de Sa Sainteté Pie XII. Des sermons seront prononcés, en français et en anglais, par d'éminents prélats.

S'il était nécessaire de justifier la présence des charmantes soeurs Dionne au Congrès, il suffirait de rappeler la foi inébranlable de leurs parents en la sainte Vierge. "C'est un miracle du bon Dieu", disait la maman Dionne lorsqu'on lui parlait de la naissance prématurée de ses cinq fillettes. Plus tard, en parlant de la survivance miraculeuse des quintuplées, elle ne cessera de répéter que ce fut sur "l'intercession de la bonne sainte Vierge que Dieu fit ce miracle".

Il serait peut-être non moins approprié de rappeler aux mères canadiennes et américaines jusqu'à quel point elles se sont inquiétées à la nouvelle de la moindre indisposition des petites Dionne durant les premiers mois de leur existence précaire. Et combien serontelles heureuses de joindre leurs voix à celles des Dionnelles, "des citoyennes de l'univers".

En cette occasion du Congrès marial, la capitale canadienne, de fait tout le continent nord-américain, sera fière d'apprendre que les charmantes petites Dionne doivent joindre leurs douces voix, leurs intentions pures et leurs ferventes prières à la supplique générale qui sera adressée au Tout-Puissant afin qu'Il rétablisse la paix dans le monde.

Evêques de 75 pays invités au congrès

Ottawa. — La direction du Congrès Marial d'Ottawa, qui sera tenu du 18 au 22 juin, a invité les cardinaux, archevêques et évêques de 75 pays. On s'attend à ce que ce congrès réunisse le plus grand nombre de dignitaires et prélats catholiques jamais assemblés dans le monde depuis avant la dernière guerre. Tous les évêques canadiens, et la plupart de ceux des Etats-Unis, ont manifesté l'intention d'accepter cette invitation.

Les droits de la famille et de l'Eglise avant ceux de l'Etat

A qui appartient l'éducation? — Famille, Eglise, Etat et rôle de chacun. — Ce que doit être l'école pour bien remplir son rôle

OBLIGATION GRAVE DE RESISTER

Avant de s'embarquer pour l'Europe, où il est allé assister au chapitre de sa Congrégation, à Rome, Son Excellence Monseigneur Henri Routhier, o.m.i., coadjuteur de Grouard, nous a fait tenir le document suivant pour publication.

Texte de la Lettre de Monseigneur Routhier
à son clergé et à ses fidèles

Saint Jour de Pâques, 6 avril 1947

Mes bien chers Frères,

A maintes reprises, plusieurs d'entre vous nous ont demandé des directives au sujet des écoles de notre Vicariat. Plusieurs d'entre vous êtes inquiets du sort de vos commissions scolaires locales, advenant le cas d'un développement plus marqué dans la centralisation régionale des écoles rurales de districts en une seule école centrale. Vous craignez que cette centralisation n'amène graduellement la disparition de vos droits religieux et, pour les fidèles de langue française, la disparition de leur droit à l'enseignement du français dans les écoles ainsi centralisées; et cela, malgré les garanties de l'Acte Britannique de l'Amérique du Nord qui devait, à perpétuité, assurer aux minorités catholiques ou françaises des écoles catholiques ou françaises.

Nous sommes nous-même inquiet des conditions scolaires qui se généralisent dans notre province. Et nous ne pouvons nous défendre d'une crainte fondée que l'école unique et sans religion ne vienne détruire dans nos enfants la foi divine et chez nos élèves de langue française n'amène la perte de leur langue qui est gardienne de leur foi.

C'est pourquoi, dans ces circonstances, nous croyons opportun de vous rappeler les directives énoncées par Pie XI dans son Encyclique du 31 décembre 1929, sur l'éducation chrétienne de la jeunesse. Nous vous parlerons:

1. De ceux à qui appartient l'éducation.
2. De l'école catholique telle qu'elle devrait exister et telle que nous demandons aux parents chrétiens de s'efforcer de l'établir.

"L'éducation, déclare Pie XI, est l'oeuvre de l'homme en société. Or, il y a trois sociétés nécessaires établies par Dieu, à la fois distinctes et harmonieusement unies entre elles, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel, la famille et la société civile; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel.

En premier lieu, c'est à la famille que Dieu a donné de procréer et d'éduquer les enfants. C'est pourquoi la famille a priorité de nature et priorité de droit sur la société civile. Néanmoins, parce que la famille est une société imparfaite, n'ayant pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, elle doit faire appel à la société civile, dont la fin est le bien commun temporel.

La troisième société, dans laquelle l'homme par le baptême nait à la vie divine de la grâce, est l'Eglise. Dans ce domaine de la grâce et de l'ordre moral, l'Eglise est suprême.

En conséquence, l'éducation qui s'adresse à l'homme tout entier comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires dans une mesure proportionnée.

Rôle de l'Eglise

Certains éducateurs, même parmi les nôtres, voudraient exclure l'influence de l'Eglise dans l'école. Ce fut, d'ailleurs, la ligne de conduite de la franc-maçonnerie depuis au delà d'un siècle, au grand détriment des Etats eux-mêmes. L'Eglise, par le mandat reçu du Christ, doit enseigner toutes les nations, leur apprendre à garder tout ce que le Christ nous a commandé, et cela jusqu'à la consommation des siècles. Elle "a été établie comme la colonne et le fondement de la vérité pour enseigner à tous les hommes la foi divine, pour en conserver entier et inviolé le dépôt qui lui a été confié, pour conduire et conformer les hommes, leurs mutuelles relations et leurs actions, à l'honnêteté des moeurs et à l'intégrité de la vie selon la règle de la doctrine révélée." Ce droit de l'Eglise à l'enseignement "non seulement n'est pas en opposition, mais, au contraire, est en parfaite harmonie avec les droits de la famille et de l'Etat, et avec ceux de chaque individu en tout ce qui concerne la juste liberté de la science, des méthodes scientifiques et de toute culture profane en général. D'ailleurs, la science profane aussi bien que la vérité divine "procèdent" toutes deux "de Dieu, qui ne peut se contredire lui-même".

Rôle de la famille

"La mission éducatrice de la famille concorde admirablement avec celle de l'Eglise. Dans l'ordre naturel, Dieu communique immédiatement à la famille la fécondité, principe de vie, donc principe du droit de former à la vie, en même temps que l'autorité, principe d'ordre." "Le père, afirme saint Thomas, est principe de la génération, de l'éducation et de la discipline, et de tout ce qui se rapporte au perfectionnement de la vie humaine". "La famille le reçoit donc immédiatement du Créateur la mission et conséquemment le droit de donner l'éducation à l'enfant, droit inaliénable, droit antérieur à n'importe quel droit de la société civile et de l'Etat, donc inviolable par quelque puissance terrestre que ce soit." "Le fils, en effet, est par nature quelque chose du père; il s'ensuit que, de droit naturel, le fils, avant l'usage de la raison, est sous la garde de son père. Ce serait donc aller contre la justice naturelle si l'enfant, avant l'usage de la raison, était soustrait au sein de ses parents ou si l'on disposait de lui en quelque façon contre leur volonté." (S. Thomas, II-II, Q. 9,a.12) "Et puisque les parents ont l'obligation de donner leurs soins à l'enfant jusqu'à ce que celui-ci soit en mesure de se suffire, il faut admettre qu'ils conservent aussi longtemps le même droit inviolable sur son éducation." "La nature, en effet, poursuit le Docteur Angélique, ne vise pas seulement à la génération de l'enfant, mais aussi à son développement et à son progrès pour l'amener à l'état parfait de l'homme en tant qu'homme, c'est-à-dire à l'état de vertu."

"Le sens commun est tellement unique sur ce point que tous ceux qui osent soutenir que l'enfant, avant d'appartenir à la famille, appartient à l'Etat et que l'Etat a sur l'éducation un droit absolu, se mettent en contradiction ouverte avec lui." "Les fils sont quelque chose du père, dit Léon XIII, comme l'extension de la personne paternelle; pour parler en toute exactitude, ils entrent dans la société civile non par eux-mêmes immédiatement, mais par l'intermédiaire de la famille dans laquelle ils sont nés. Ainsi, le pouvoir du père est de telle nature qu'il ne peut être ni supprimé ni absorbé par l'Etat, parce qu'il a avec la vie humaine elle-même un principe commun".

"Les parents doivent donc employer toutes leurs forces et une persévérante énergie à repousser tout genre d'injustice en cet ordre de choses, à faire reconnaître d'une manière absolue le droit qu'ils ont d'élever leurs enfants chrétiennement, comme c'est leur devoir, et le droit surtout de les refuser à ces écoles dans lesquelles il y a péril qu'ils ne boivent le funeste poison de l'impiété". "Qu'on le remarque bien aussi, ce devoir qu'a la famille de donner l'éducation aux enfants comprend non seulement l'éducation religieuse et morale, mais encore l'éducation physique et civique principalement en tant qu'elle peut avoir rapport avec la religion et la morale."

"Ce droit incontestable de la famille a été plusieurs fois reconnu par les tribunaux juridiques. Ainsi la Cour Suprême des Etats-Unis déclarait en 1925 au sujet de la question des écoles de l'Orégon: "L'Etat n'a nullement le pouvoir général d'établir un type unique d'éducation pour la jeunesse en la contreignant de recevoir l'instruction seulement dans les écoles publiques. L'enfant n'est pas une simple créature

(suite à la page 8)

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 16 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

Rédacteur en chef: P.-E. Breton, o.m.i.
Assistant-rédacteur: S. Pelletier, o.m.i.

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest: $2.00 par an; Etats-Unis et Québec: $2.50 par an; Europe. $3.00 par an.

Organe officiel de "L'Association canadienne-française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 16 AVRIL 1947

Réflexions sur la grève

On ne saura jamais exactement ce que la grève de l'été dernier a coûté à nos cultivateurs. Les chiffres publiés à ce sujet n'ont pas une précision mathématique, absolue; ils ne sont qu'approximatifs. On peut les trouver ou trop hauts ou trop bas. Mais un fait est certain: la grève a causé aux cultivateurs, même à ceux qui ne voulaient pas, selon leur droit, y prendre part, des pertes d'argent considérables. Il n'y a que certains meneurs pour affirmer effrontément qu'elle a été profitable à la cause agricole. Comment? Ils ne peuvent l'expliquer. Qu'ils n'en aient pas subi eux-mêmes toutes les conséquences immédiates, nous savons de reste pourquoi. Ils sentent bien aujourd'hui qu'ils se trouvent, devant une foule de cultivateurs, en piteux état. Afin de faire oublier leurs fausses manoeuvres, ils ont parlé d'une autre grève pour cette année, plus étendue et mieux organisée, et qui porterait des fruits.

Ils promettent encore l'espérance.

A quoi aboutissent les grèves, non pas précisément des cultivateurs et des ouvriers, mais les grèves des faiseurs de trouble, des semeurs de haine et de révolution, en voici un bon exemple. On verra par contre ce que peuvent obtenir des hommes vraiment réalistes qui ont renoncé à la violence comme moyen de redresser les torts, d'établir une justice plus parfaite, et qui se savent responsables des conséquences sociales de leurs actes.

* * *

Sous le titre: "Trois sous de l'heure, résultat d'une grève qui a coûté un million aux ouvriers", **Le Progrès du Saguenay,** publié à Chicoutimi, au royaume de l'Aluminium, et qui a toujours défendu la classe ouvrière, vient de publier avec commentaires quelques paragraphes d'un contrat signé, à la fin de novembre 1946, entre les représentants de la Montreal Cottons Limited et ceux des United Textile Workers of America. Le contrat venait à la suite d'une grève de treize semaines aux usines de la compagnie à Valleyfield et dont les meneurs étaient des communistes notoires de Montréal: Kent Rowley, Mme Djornson et Azellus Beaucage. Ceux-ci attisèrent le mécontentement, ils soulevèrent les passions. Des dommages furent causés à la propriété privée, le commerce de la ville fut à moitié paralysé. Les ouvriers perdirent 70,000 journées de travail et plus d'un million de dollars en salaires.

Et le résultat?

"Treize semaines de grève, des troubles qui ressemblaient parfois à des émeutes, de la misère dans les foyers, du malaise dans le commerce, de l'inquiétude dans tous les coeurs, une semence de haine, des difficultés de toutes sortes, **tout cela** a permis aux United Textile Workers of America d'obtenir une augmentation de salaires de **trois cents** de l'heure à ses malheureuses victimes!"

Un ouvrier a déclaré: "Jamais les 100 jours ne se paieront. Au cours de la grève de 1937, des marchands avaient fait crédit aux grévistes pour leur aider et plus de la moitié de ces crédits n'étaient pas encore remboursés lorsque se déclara la grève du premier juin 1946."

On a fait des calculs semblables pour d'autres grèves où les ouvriers avaient pourtant obtenu des augmentations de salaires beaucoup plus considérables. Il leur faudra travailler des années pour retrouver les salaires perdus et payer les dettes contractées durant les semaines et les mois de grève.

* * *

Pendant que la grève frappait en même temps l'industrie et la famille à Valleyfield, que se passait-il chez les ouvriers du textile de Drummondville? Ils avaient, eux aussi, des griefs à formuler. Seulement, ils ne quittèrent pas le travail. Ils crurent plus sage de charger des représentants de faire valoir leurs demandes, avec fermeté, auprès des employeurs et d'arriver à une entente. "Sans grève, sans heurts, sans difficulté, par simple entente et par simple bon sens, des milliers d'ouvriers de Drummondville obtenaient des augmentations que l'on peut fixer, sans crainte d'exagérer, à environ 7½ cents de l'heure."

Et l'auteur de l'article dont nous avons cité quelques passages, conclut: "Nous voyons là la différence entre le régime de l'entente et le système du désordre voulu par les agents communistes déguisés en chefs ouvriers ou par des leaders qui servent d'autres intérêts que ceux de la classe ouvrière."

Nous ajouterions volontiers: et par des leaders qui servent d'autres intérêts que ceux de la classe agricole.

* * *

Il reste vrai que la grève est légitime quand tous les autres moyens d'obtenir justice ont échoué. Encore faut-il que les torts soient réels et qu'on ait usé sincèrement des moyens habituels de les faire réparer. Même alors, nous pouvons nous demander s'il ne vaut pas mieux parfois renoncer à la grève en attendant que les circonstances deviennent plus favorables à une entente. Quand on sait que les communistes se sont infiltrés partout, qu'ils profitent du moindre malaise général, qu'ils en créent au besoin, pour entraîner le peuple au désordre et en faire une masse fidèle à leurs commandements, il faudrait s'assurer d'abord qu'ils y resteront étrangers avant de déclarer une grève ou de la soutenir.

Or, en ce qui les regardent particulièrement, nos cultivateurs doivent savoir que des chefs communistes sont venus au mois de décembre affirmer ouvertement qu'ils avaient organisé la grève de l'été dernier et qu'ils en préparaient une autre pour cette année. L'avertissement est assez clair pour qu'on ne l'oublie pas.

D'ailleurs, vouloir augmenter continuellement les salaires ou les revenus et diminuer en même temps les dépenses ou les prix d'achat est une absurdité économique dont les plus belles théories ne feront jamais une réalité.

On peut dire de la grève comme du crime que ça ne paie pas.

S. P.

L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération

LE DROIT. — L'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération réglerait le retour du Labrador au Canada. Cette région a déjà fait partie du Québec, mais on l'en a détachée pour la soumettre à la juridiction du gouvernement de St-Jean.

Ottawa manifeste un certain détachement extérieur au sujet de ces prochains pourparlers. Mais, au fond, il doit ardemment souhaiter le jour où Terre-Neuve entrera dans la Confédération canadienne. Car, ce jour-là, il aura presque accompli son unité géographique naturelle. Il reste encore l'Alaska, qui se trouve entre les mains des Etats-Unis. Mais, depuis que l'extrême-nord a pris tant d'importance, Washington tient plus que jamais à conserver cette dépendance, qu'elle achetait de la Russie en 1867. Nous pouvons toujours nous consoler. Car le voisinage immédiat des Etats-Unis nous est beaucoup plus agréable que ne l'aurait été celui de Moscou en Alaska à l'heure présente.

Un fléau social: le jeu d'argent

LE PROGRES DU SAGUENAY: — Le jeu d'argent continue à se répandre dans les familles pour y gâter l'atmosphère du foyer. La frénésie qui caractérise cette redoutable passion est en train d'empoisonner la société en contaminant la cellule même sur laquelle elle repose.

Il n'est plus rare désormais de remarquer chez les jeunes les mauvais effets de cette déplorable habitude. En effet, bon nombre d'entre eux ont maintenant la manie de risquer le gain ou la perte de sommes parfois rondelettes, à tout propos et pour le seul plaisir de la chose. Dans les maisons d'affaires, dans les bureaux, dans les corridors de certains édifices, les employés profitent des récréations ou même du temps qu'ils devraient en toute justice consacrer à leur travail, pour s'adonner entre eux à divers jeux d'argent.

Le mal est si répandu et tellement enraciné dans les moeurs que des foules se pressent avec une fureur étonnante vers les soirées spectaculaires dont la fréquence s'accroît à un rythme alarmant. L'ampleur et l'intensité de cette passion ont atteint un degré qui dépasse vraiment toutes les bornes de la tolérance. On est actuellement en présence d'un abus dont les conséquences néfastes exigent une vigoureuse réaction. . .

Un autre prêt?

L'EVENEMENT-JOURNAL. — Le ministre des Finances et son principal collaborateur niaient samedi que le Royaume-Uni recherchât un nouveau prêt du Canada. On n'a aucune raison de ne pas accepter leur parole. Par ailleurs il est évident que les crédits canadiens et américains aux Anglais seront épuisés avant cinq ou six ans, du train où vont les choses et avec tous les malheurs qui fondent sur l'Angleterre. Par voie de conséquence il est évident que ce grand pays aura encore besoin de secours financiers et autres. Tout indique que les Etats-Unis seront disposés à l'aider de nouveau. Ils en ont les moyens, bien que leurs obligations se multiplient à un rythme inquiétant pour certains politiciens et hommes d'affaires de la République américaine. Des questions se poseront à nous, le cas échéant; savoir si le Canada a vraiment les moyens d'aider encore l'Angleterre, dans quelle mesure, et s'il y va de son intérêt. Ces questions, on ferait bien de les discuter dès maintenant, posément et honnêtement, sans sombrer dans la sentimentalité. Et en même temps, efforçons-nous de diversifier nos déboursés économiques pour que notre commerce extérieur ne dépende plus d'un seul ou de deux pays!

Les comités de parents

LE DROIT. — La semaine de Pâques est devenue pour les Franco-Ontariens une semaine nationale. On la voit, en effet, qui accueille dans la capitale canadienne les lauréats régionaux du concours provincial de français, les délégués des commissions scolaires, ceux de la Fédération des sociétés Saint-Jean-Baptiste et de l'Association des instituteurs bilingues. Toutes les forces vitales de la minorité sont là, coalisées, au service du français, langue officielle au Canada, et langue de l'école franco-ontarienne. Ces rencontres sont des plus heureuses pour les liens qu'elles renouent, les mots d'ordre qu'elles laissent. Elles disent une volonté commune au service de la vieille culture française, nécessaire à la beauté spirituelle de la grande patrie canadienne.

Pour le plus grand profit des nôtres, il faudrait souhaiter que ces congrès évitent les discussions académiques, pour se donner à des conclusions d'ordre essentiellement pratique. Il est, par exemple, un organisme qui en disséminerait l'esprit, et qu'il tarde de répandre même dans les plus modestes milieux: nous voulons parler de ces comités ou écoles de parents, où peuvent être exposés les problèmes qui font l'objet d'études de chacun des congrès. C'est, en effet, en ces réunions paroissiales, sans aucune solennité, qu'il serait facile d'instruire toutes les familles franco-ontariennes de ce qui se passe et de ce qu'on veut obtenir dans ces rencontres. Ainsi, la semaine de Pâques, en son caractère français, se prolongerait avec plus de fruits. Dans les mois qui suivraient, on tiendrait partout chez les nôtres, comme un congrès permanent.

L'Ontario français

Par Louis CHARBONNEAU

D'après le recensement de 1941, les Canadiens français étaient au nombre de 3,483,038, dont 788,006 vivaient en dehors de la province de Québec. Les Canadiens français vivant en dehors du Québec constituaient donc 22 pour cent de la population française du pays. Les Franco-Ontariens, qui étaient au nombre de 373,990 constituaient 47 pour 100, soit près de la moitié, des Canadiens de langue française résidant en dehors du Québec. La minorité franco-ontarienne est donc, au moins par le nombre, la plus importante de nos "minorités".

Cette minorité est fortement organisée au point de vue religieux, scolaire, social et économique. Tout d'abord elle est assez solidement groupée. On peut dire que 85 pour 100 environ des Franco-Ontariens sont groupés au point de vue scolaire et paroissial. Le groupement le plus nombreux et le plus compact est celui de l'Est, qui touche à la province de Québec. Il comprend les comtés de Prescott, Russell, Carleton, Glengarry et Stormont. Il comptait, en 1941, 125,000 âmes. C'est dans le comté de Carleton que se trouve la ville d'Ottawa, la capitale du Canada, où, d'après le dernier recensement, les Canadiens français étaient au nombre de 48,081, soit 31 pour 100 de la population totale et 60 pour 100 de la population catholique. Le deuxième groupe, en importance numérique, est celui de l'Ontario nord, qui comprend les districts de Nipissing, Sudbury, Algoma, Témiscamingue et Cochrane. Le nombre des Canadiens français dans cette région, s'élevait, en 1941, à 110,000 âmes. Le troisième groupe, celui de la péninsule de Kent et d'Essex, s'élevait à 46,326. Les autres groupes importants sont ceux de Simcoe (9,145), Toronto (10,302), Hamilton (4,556), et Welland (4,360).

Un fait intéressant à noter est que la population française de l'Ontario est plus rurale que la population française de la province de Québec. La population française du Québec se divise comme suit: 41 pour 100 rurale, 59 pour 100 urbaine. Pour la population française de l'Ontario on a les pourcentages suivants: 44 pour 100 rurale et 56 pour 100 urbaine. Cette population rurale peut encore se développer dans l'est de l'Ontario et elle a un vaste champ d'expansion qui lui est ouvert dans l'Ontario-Nord, particulièrement dans les diocèses de Timmins et de Hearst.

Organisation religieuse

Les Franco-Ontariens comptent 153 paroisses sous la direction de curés canadiens-français. En voici la liste par diocèse: Ottawa, 44; Alexandria, 9; Pembroke, 5; Sault-Sainte-Marie, 23; Timmins, 15; Hearst, 28; Toronto, 5; London, 17; Saint-Boniface, 7. Le clergé du Vicariat apostolique de la Baie James est entièrement de langue française.

Organisation politique

Au point de vue politique, l'influence des Franco-Ontariens commence à compter. Ils élisent un député fédéral dans les comtés suivants: Prescott, Russell, Stormont, Ottawa-Est, Nipissing, Cochrane et Essex. A la Législature provinciale ils élisent un député de langue française dans les comtés de Prescott, Russell, Ottawa-Est, Nipissing, Cochrane et Essex. De plus, leur influence est considérable dans sept ou huit autres divisions électorales. Ils ont actuellement deux ministres dans le cabinet fédéral: les honorables Paul Martin, ministre du Bien-être et de la Santé, et Lionel Chevrier, ministre des Transports. Au Sénat, ils sont représentés par les haonorables sénateurs Lacasse et Hurtubise. Ils ont deux juges à la Cour Suprême de l'Ontario, les honorabels juges Chevrier et Genest, et quatre juges de comté, Messieurs les juges Marion, Plouffe, Proulx et Danis. Dans la vie municipale, ils occupent un rang proportionné à leur nombre et à leur groupement. Ainsi, le conseil des comtés-unis de Prescott et Russell est presque exclusivement canadien-français.

Dans le fonctionnarisme fédéral, comme on le sait, la situation des Canadiens français n'est proportionnée ni au nombre ni à l'importance de leur groupe ethnique. Mais c'est là une autre question. Ce n'est pas le groupe franco-ontarien qui est chargé de remplir tous les postes qui doivent échoir à la population de langue française. En raison du fait qu'ils résident à Ottawa ou à proximité de la capitale, les Franco-Ontariens sont les plus nombreux, parmi les Canadiens français, à postuler les situations moyennes et inférieures de l'administration fédérale et à les obtenir. Pour les situations plus élevées, ils doivent concourir avec leurs compatriotes des autres provinces, particulièrement ceux de la province de Québec. La population française d'Ottawa s'enrichit ainsi d'un apport précieux de la vieille province et des provinces-soeurs. Tout poste important accordé à un Canadien français de Québec ou d'ailleurs dans le service intérieur de l'administration fédérale contribue à l'enrichissement économique, social et intellectuel du groupe français d'Ottawa, et, par conséquent du groupe franco-ontarien, et celui-ci est loin de s'en plaindre. De Québec nous sont venus de hauts fonctionnaires: juges, sous-ministres (pas nombreux), chefs de service, juristes, archivistes, bibliothécaires, traducteurs, écrivains, chimistes, ingénieurs, techniciens. Dans la réclamation de sa part légitime de fonctionnaires fédéraux, l'élément canadien-français ne songe pas toujours assez qu'il contribue ainsi à faire d'Ottawa une ville qui représentera plus fidèlement le caractère bilingue et bi-ethnique du Canada.

L'organisation scolaire

Au point de vue scolaire, l'élément franco-ontarien a fait, depuis le dernier quart de siècle surtout, des progrès qui alarment certains groupes francophobes. Il y a actuellement, en Ontario, au degré primaire, 1,500 classes bilingues fréquentées par 50,000 enfants canadiens-français. Ces classes sont sous la surveillance de treize inspecteurs d'écoles franco-ontariens et d'un directeur général franco-ontarien. En 1927, le ministère de l'Instruction publique de l'Ontario établissait à Ottawa une école normale spéciale pour la formation pédagogique des instituteurs en charge de ces écoles. En vingt ans, cette école normale a formé plus de 3,000 instituteurs.

Dans les endroits où les nôtres constituent une proportion assez importante de la population pour réclamer et obtenir un enseignement secondaire satisfaisant en français aussi bien qu'en anglais, plus de 4,000 élèves de langue française fréquentent les écoles secondaires publiques. Ces classes secondaires sont sous la direction d'un inspecteur secondaire de langue française. Un nombre plus considérable fréquente les institutions privées, collèges et couvents, comme les académies et pensionnats d'Ottawa, d'Eastview, de Lefaivre et de Haileybury. Il est à remarquer que l'enseignement secondaire, au sens ontarien, signifie un cours de quatre ou cinq années, qui **ouvre la porte à la carrière** de l'enseignement et à certaines autres professions ou à la continuation du cours classique.

(Culture)

(à suivre)

Conseils d'hygiène

Influence de l'alimentation

Des races entières ont disparu à cause de leurs mauvaises habitudes alimentaires.

En Afrique, on a constaté de remarquables différences physiques entre deux tribus vivant côte à côte. L'une de ces tribus consomme du lait, des fruits, des fèves et de la viande. L'autre se nourrit d'une manière toute différente. Les individus de la première tribu ont une moyenne de cinq pouces de taille et de 23 livres de poids de plus que leurs voisins, et sont moins sujets aux maladies.

* * *

Les maladies de coeur chez les jeunes

Après une maladie grave, les enfants doivent subir un examen médical très sérieux avant de retourner à l'école ou de se remettre aux jeux violents. Les hygiénistes constatent que la maladie de coeur due au surmenage est beaucoup trop fréquente.

Et cette maladie n'est nullement l'apanage des personnes âgées. Seul, **un bon examen médical** déterminera si un enfant n'a pas le coeur atteint, après une attaque de fièvre rhumatismale, de diphtérie, de scarlatine ou de rougeole.

* * *

Ne rongez pas vos ongles

L'habitude de se ronger les ongles n'est pas seulement désagréable pour les gens de notre entourage; elle est dangereuse pour notre santé.

On nous conseille de ne pas nous ronger les ongles, qui sont rarement d'une propreté parfaite, et de ne pas porter à nos lèvres des objets comme les pièces de monnaie, les crayons, les plumes, etc.

Les médecins insistent sur l'importance de la propreté des mains, quand nous devons porter des aliments à notre bouche. Ils nous engagent à ne pas ménager le savon, en nous lavant.

Rapport financier de l'A.C.F.A.

Janvier-mars 1947

Aide financière reçue durant le 3ème trimestre de 1946-1947, des cercles suivants:

Saint-Joachim (partiel)	$ 20.00
Cercle de Cluny	22.00
Cercle de Calgary (partiel)	23.00
Lion Ols Co., Calgary	60.00
Cercle de Peace River	10.00
Cercle de Joussard	15.00
Cercle de Tangente	40.00
Cercle de Donnelly	105.05
Cercle de St-Edmond, Calder	5.00
Cercle St-François (Ed.-nord)	31.37
Cercle de McLennan	113.00
S. E. Mgr U. Langlois, o.m.i.	10.00
Cercle de Bonnyville	150.00

Avec le mois d'avril notre association entre dans le dernier trimestre de notre année fiscale; alors aux cercles qui désirent nous aider cette année, il ne reste que trois mois à peine, et le travail accompli durant l'année mérite un support financier soutenu. Au nom du Comité des finances, merci.

J.-O. PILON,
avril 1947 trésorier gén.

La perte de sa mère est un malheur qui n'a de consolation que dans le ciel.
—Victor Hugo

Pour rire

Qu'est-ce qu'il y a dans un nom?

Un jour, un délinquant comparaissait devant une Chambre correctionnelle de province. Le président l'interroge suivant l'usage:

—Vos noms et prénoms?

—Amable Courtois.

—Et, avec un nom pareil, vous êtes poursuivi pour injures, coups et blessures?

—Ne nous étonnons de rien, intervint l'avocat de l'accusé. Le plaignant d'Amable Courtois se nomme César Leguerrier!

ROMAN

LES FEUX S'ANIMENT

par Jean BLANCHET

Entre frères

Montréal, le 2 février 1945.

Cher monsieur,

Comme je vous l'avais promis à la fin de l'année dernière, je peux vous offrir un emploi permanent à l'usine d'instruments aratoires La Salle dont je suis le vice-président.

Je vous prie de vous présenter, avant le quinze du mois, à mon bureau où je vous donnerai tous les renseignements au sujet de votre nouvelle fonction.

Bien à vous,
L. M. Jackman.

Georgianna, ayant lu la lettre de vive voix, la remit à Marcel et ajouta en guise de commentaire:

—Alors, c'est décidé que tu retournes à Montréal.

—Si je veux gagner ma vie, répondit Durette qui poussait du doigt la missive dans l'extrémité de l'enveloppe, je ne peux pas agir autrement.

—Pourtant il me semble qu'il y aurait encore de l'avenir pour toi à la campagne.

—C'est trop tard, maintenant, j'ai mon métier. Et comme tourneur je ferais beaucoup mieux en ville que sur une terre.

—Je te le souhaite bien.

La mère tenta un dernier coup pour essayer de retenir son fils, le seul qui semblait se détacher un peu chaque jour de cette famille terrienne profondément ancrée au sol natal. Elle reprit:

—Ton père m'a confié que, si tu en exprimais le désir, il serait prêt à t'établir dans la paroisse. Il y aurait, d'après les rumeurs, deux terres à vendre à Ste-Luce: celles du père Thomas Frénette, et d'Ovide Chaumont. Tu as de l'expérience dans ce domaine-là et ton cours moyen d'agriculture par-dessus le marché; à ta place, je m'installerais sur une ferme, près des tiens.

—C'est inutile de parler de ces choses-là, mère.

—Depuis que tu as connu d'autres genres de vie, on dirait que tu entretiens un certain mépris pour la profession de tes ancêtres.

—Non, je n'ai pas honte de l'agriculture, je ne me cache pas de déclarer que je suis fils de cultivateur. Mais il peut arriver qu'un homme perde le goût de la terre et, dans ce cas, c'est toujours une mauvaise tactique que de le guider vers ce métier ou cette profession qui ne l'intéresse plus.

La fermière préféra ne point continuer la discussion sur ce terrain. Elle eut un soupir qui traduisait sans doute, son inquiétude de voir Marcel s'éloigner une fois de plus de la paroisse, du foyer. Elle mit fin à la conversation par une phrase qui, souvent, laisse la porte ouverte à nombre de conjectures:

—En tous cas, c'est toi qui connais ton affaire.

Durette mit son casque et ses mitaines. Il sortit rejoindre son frère qui fendait du bois dans la cour.

Le dimanche suivant, comme Marcel ouvrit la porte de la salle publique où des paroissiens, les uns fumant, les autres jasant, attendaient le dernier coup de la grand-messe pour se rendre à l'église, il aperçut au fond de la pièce Thérèse qui plaçait dans un sac en papier une bouteille vide et deux bols: elle venait de terminer avec son père le frugal repas, qui, à la campagne, suit d'ordinaire la communion dominicale. Victor, ayant allumé sa pipe, s'était levé et avait rejoint du côté sud de la salle un groupe de contribuables qui parlaient d'élections.

Marcel se rendit tout droit vers la jeune fille, la joie au coeur, le sourire aux lèvres. Il ne s'occupait pas de ceux ou de celles qui l'entouraient, et qui, d'un oeil discret, le surveillaient, lui, un vétéran de la guerre actuelle, le garçon à Charles Durette, le tourneur qui avait manqué la chance de sa vie en refusant une belle propriété rurale. Le jeune homme n'éprouvait aucune gêne à s'approcher ostensiblement de la paysanne. Il était de plus en plus persuadé que Thérèse, son amie, deviendrait bientôt sa compagne dans l'existence, sa femme. Et Marcel n'était pas de ceux qui cherchent à dissimuler longtemps, aux yeux de tous, un penchant, un amour.

Victor le regarda traverser la salle. Dans le froid visage du cultivateur s'imprima une grimace de mécontentement. Il ne voyait certainement pas d'un bon oeil ces rencontres, dans un endroit public, entre une Morin et un Durette.

Marcel salua Thérèse et prit place à côté d'elle sur le banc.

—J'ai eu des nouvelles de mon emploi dans la manufacture d'instruments agricoles, murmura-t-il sans autre préambule, je pars après demain.

—Déjà?

Cette simple interrogation, pleine de sens, résonna dans l'oreille de Marcel comme une douce musique. Il expliqua:

—Faut bien gagner sa vie; chacun le fait comme il le peut et aussi comme il l'entend.

Thérèse envisagea son ami et répondit par un sourire qui amena Marcel à aborder tout de suite le coeur du sujet. C'était une des dernières occasions qu'il avait de lui parler seul à seul, et il était résolu aujourd'hui de lui arracher définitivement une promesse: persuadé de l'amour de Thérèse, il voulut, néanmoins, qu'elle lui exprimât davantage son attachement, son affection en acceptant de le suivre à Montréal où il lui trouverait une besogne temporaire dans une entreprise qui embauche, d'une façon quasi-permanente, une forte proportion de main-d'oeuvre féminine. Du reste, cet exode des deux êtres vers la métropole était, selon lui, l'unique condition de succès de leur lien d'amitié, de leur bonheur. Si Thérèse, comme elle l'avait laissé entendre, était disposée à devenir son épouse, elle serait forcée, un jour ou l'autre, à briser les chaînes qui la rivaient au sol et à écouler sa vie dans ces appartements standardisés de la ville. Pourquoi retarderait-elle à prendre contact avec cette existence grouillante et facile? Il lui serait, sans doute, plus logique de s'y plonger immédiatement afin de s'adapter aux coutumes urbaines, de mieux les connaître et de les mieux aimer.

L'ouvrier pensait à cela lorsqu'il dit à la jeune fille:

—Thérèse, il faut absolument que tu viennes me rejoindre.

—A Montréal?

—Oui, là où nous édifierons ensemble un foyer joyeux et stable.

—Quand? demanda doucement la jeune fermière.

—Le plus tôt possible, insista Marcel.

Les doigts de Thérèse tourmentaient le tapis de la petite table sur laquelle reposait son bras gauche. Elle regarda par la fenêtre, et vit tout à coup, mais tout autrement qu'à l'ordinaire, les flancs enneigés de la colline qui suit la courbe régulière de l'anse aux Coques. Et ce spectacle lui suggéra, sans qu'elle pût en saisir la cause, l'image d'un coeur de père qui se glace en apprenant que tous les siens le délaissent, en sentant autour de lui un vide immense et froid comme le fleuve en hiver.

—J'aimerais, te faire plaisir, répondit-elle, mais, dans le moment, les circonstances ne me le permettent pas.

—Tu veux dire. . .

—Que je dois rester encore avec mon père, interrompit la jeune fille.

Marcel l'examina attentivement pour remarquer si elle versait dans le badinage.

Elle reprit:

—Il ne faut pas que la ferme se vende.

—Voyons, Thérèse, raisonna le jeune homme, tu n'es pas obligée de te cramponner ainsi à quelques arpents de terre, et de gâcher dans la solitude et le travail obscur les plus belles années de ta jeunesse.

—Je le sais, mon ami, et quand j'ai pris cette décision je n'ai subi aucune contrainte; j'agis librement.

—Et ton avenir, qu'en fais-tu?

—Mon avenir. . . mon avenir, balbutia Thérèse, je le prendrai comme il viendra.

Cet esprit de résignation apparut à Marcel plutôt comme une toquade. Il croyait qu'en dehors de son attachement au sol, Thérèse avait d'autres motifs qui l'incitaient à demeurer à Ste-Luce: la peur de la ville, l'éloignement des siens et peut-être aussi. . . Il n'osait se le demander. Mais, enfin, pour savoir à quoi s'en tenir, il insinua:

—Un autre a-t-il pris ma place dans ton coeur?

—Non, Marcel, tu n'as rien à craindre; je n'ai aimé que toi et, toi, je t'aimerai toujours.

Cette nouvelle déclaration rassura le jeune homme. Il se savait aimé. C'était l'important. "Si Thérèse ne veut pas me suivre maintenant, se dit-il, un jour viendra où elle changera d'idée".

Comme il faisait cette réflexion, le dernier coup sonna. Les groupes se dispersèrent lentement; on entendit des têtes de pipes frapper sur le poêle au centre de la salle publique et les paroissiens entrèrent dans l'église. Sur le perron désert, le vent soulevait de légers tourbillons de neige.

Le 11 février était le dimanche de la Quinquagésime. Au sermon, le curé, que les vêtements liturgiques rendaient encore plus voûté, les mains décharnées appuyées sur le bord de la chaire, commenta l'Evangile du jour dans lequel Jésus, montant à Jérusalem en compagnie des Apôtres, leur annonce les souffrances qu'il va endurer, la mort qu'on lui fera subir et la résurrection.

"Le Christ, disait-il, allait à la mort comme à un triomphe, avec courage et sérénité, parce qu'il savait que c'était le but ultime de sa mission ici-bas, l'acte suprême de la Rédemption. Mes très chers frères, conclua-t-il, si nous n'avons pas le courage, à l'exemple de Jésus, d'aller au-devant de la souffrance, acceptons-la du moins par amour pour Jésus qui a tant souffert pour nous."

Ces paroles, une à une, tombèrent sur le coeur endolori de Thérèse comme un baume doux et réconfortant. Si bientôt il lui fallait recommencer à gravir son long et pénible calvaire, elle savait qu'elle n'avait rien à attendre des consolations humaines; pour oublier ses peines, pour surnaturaliser ses sacrifices, pour accomplir fidèlement son devoir d'état, elle ne devait compter que sur les grâces de Dieu qui, seul, sonde les reins et les coeurs. Elle avait compris cela, au lendemain de la mort de sa maman, quand, adolescente, elle avait pris sur ses faibles épaules la lourde responsabilité de maîtresse de maison; elle le comprenait davantage aujourd'hui, quand, en pleine jeunesse, et pour sauver une terre, elle se retranchait dans l'ombre et l'isolement de la demeure paternelle. Peu importe ce que pouvait, désormais, lui réserver l'avenir, elle était soutenue par son inébranlable confiance en Celui qui avait proclamé à la foule qui le suivait un jour sur la montagne: "Bienheureux ceux qui souffrent et qui pleurent car ils seront consolés". Dans le calme de cette église rurale, embaumée d'encens, et où, à l'autel, le vieux curé, drapé d'ornements violets, commémorait le drame du Golgotha, Thérèse sentait déjà cicatriser sa blessure. Et, au moment où le prêtre élevait péniblement la blanche hostie au-dessus de sa tête, la jeune fille, adorant le Christ, lui demanda la force de vaincre tous les obstacles dans l'humble et sombre voie où elle s'était engagée.

(à suivre)

LA COREY

Plusieurs sont revenus des chantiers pour se préparer aux travaux des champs. De loin est revenu au foyer Ernest Duchêne. Par contre François Auger vient de repartir pour les chantiers éloignés dans les montagnes.

* * *

Notre chemin de Bonnyville n'est pas des plus beaux et les automobiles ne sont pas capables d'y passer à cause d'un mauvais bout à deux milles de notre village. Cette année la côte de la rivière Castor est en très mauvais état. Il faut espérer qu'un bon chemin, déjà commencé, sera achevé pendant l'année courante.

* * *

Ceux qui veulent examiner un avion de près ont toute la chance voulue car celui de Marcel Croteau, de Bonnyville, est tombé dans un champ tout près d'ici. Ayant atterri ici récemment, il ne put remonter bien haut avant de faire une chute. Personne cependant ne fut blessé.

* * *

La semaine ne fut pas assez agréable pour que la gent écolière pût apprécier beaucoup le congé de Pâques. Mlle A. Croteau s'est rendue chez ses parents, à Fort Kent, à cette occasion et Mlles Bernadette Bureau et Annette Plouffe, du couvent de Bonnyville, sont venues dans leur famille. Et maintenant il s'agira de donner un dernier effort pour le dernier semestre.

LOS-ANGELES

La Californie se place en tête des Etats pour le nombre de ses automobiles. Mais il faut croire que cet honneur a sa contre-partie. Un monsieur Jeffrey, du Wyoming, veut faire adopter un bill à la législature de cet Etat pour obliger les autos californiens de porter des drapeaux rouges de trois pieds en avant et en arrière et, aux mêmes places, deux cloches de six pouces de diamètre lorsqu'ils voyageront dans le Wyoming. On juge par là que ce sont les autos californiens qui mettent en plus grand péril la sécurité de la circulation.

* * *

V. V. B. veut savoir pourquoi les oranges sont payées de 4 à 8 cents au verger et vendues de 60 à 125 sur le marché. Il y a peut-être, pour ce dernier chiffre, une petite exagération, mais la différence entre les deux bouts reste tout de même remarquable.

* * *

Un petit bâteau pêcheur rentre au port avec deux requins de trente pieds de longueur chacun. Les pêcheurs recevront peut-être $200. pour leur capture, mais les grands poissons de mer ont causé aux filets des dégâts estimés à $500.

* * *

Notre comté se distingue. En 1946, 1,056 personnes y furent tuées dans des accidents de la route.

Des meurtres et des meurtres! Si votre correspondant de Los-Angeles allait, lui aussi, disparaître! Ce sont de jeunes filles qui sont tuées. Veut-on supprimer le surplus de la population féminine?

* * *

Les écoles catholiques prennent part à un grand concours. Laquelle apportera le plus grand nombre d'abonnés à notre journal catholique, le "Tidings"?

* * *

On vient de fonder deux nouvelles paroisses: St-Martin à Brentwood, et St-Jarlath à Malibu. Cette dernière était jusqu'ici une mission de Santa Monica.

* * *

Mahatma Gandhi est émerveillé du travail accompli par les missionnaires catholiques chez les lépreux. "Des héros de première grandeur, dit-il. Il serait bon de chercher ce qui soutient leur dévouement. Aucun travail ne peut demander autant de sacrifices."

* * *

La sécheresse met en péril quelques-unes de nos récoltes. Mars fut très sec. Les avocados pourraient être rares cet été. Les abricotiers et les pêchers fleurissent tôt et ils donneront des fruits à moins qu'une petite gelée de nuit, en avril, ne vienne briser ces espérances. Oranges et citrons seront en abondance, mais petits. Les oranges Valencia commencent à prendre des couleurs. Cependant, mars fut favorable aux asperges qui comblent les marchés. Bientôt, nous verrons partout les fraises, belles et rouges.

* * *

Pour terminer ce courrier, nos sympathies à la famille Lamoureux. Mme Lamoureux était la soeur de ma mère.

R. Thibodeau

TANGENTE

Visiteurs

M. et Mme Marcel Garant, de Donnelly, ont passé le temps de Pâques avec leur parenté de Tangente, particulièrement M. et Mme Alfred Boivin.

En visite dans sa famille, M. Hermed Jacob.

A l'hôpital de McLennan, M. Georges Bouchard qui doit consulter le médecin.

En voyage à Edmonton, M. et Mme Henri Beaudoin, Mlle Béatrice Fortin, M. Albert Legault.

* * *

Tous nos gens qui travaillaient dans les chantiers étaient dans leur famille pour Pâques.

Grassland

Visiteurs

Les deux familles Beaudry, du Lac-la-Biche, sont chez M. Semenchuck, pour cause de mauvais chemins. M. Ira McKenzie est revenu d'un court séjour à Edmonton pour voyage d'affaires.

* * *

M. Roméo Hurtubise a passé la semaine sainte chez ses filles à Edmonton. Il a eu le plaisir d'y rencontrer son gendre, M. Roland Pagé, aviateur civil à Yellowknife. Parmi les passagères de celui-ci se trouvait la fille de M. Ernest Lamarche, de Legal, qui réside à Yellowknife avec sa famille depuis des années. On apprend que l'ex-officier Roland Pagé sera stationné à Peace River comme instructeur.

* * *

Lionel Hurtubise qui est venu par avion de Port Radium à Grassland, s'est arrêté à Yellowknife pour visiter sa soeur Cécile. Il a accepté une position en cet endroit pour l'été comme machiniste à l'Air Transport Garage et ne viendra qu'en octobre.

* * *

Lloyd Dakin a accepté une position comme camionneur pour la "Northern Transportation Co." à Fort McMurray, Alta, où sa femme enseigne depuis deux ans.

* * *

Nos jeunes étudiants à Athabasca sont venus ici pour les vacances de Pâques.

Fin de la prime pour l'avoine et l'orge

Brandon, Man. — Le gouvernement fédéral va cesser de payer une prime pour l'orge et l'avoine destinées à l'alimentation des animaux à partir du 1er août. Voilà ce qu'a fait savoir le ministre fédéral de l'agriculture, le très honorable J.-G. Gardiner. La prime actuelle est de 25 cents par boisseau d'orge et de 10 cents par boisseau d'avoine.

Le ministre de l'agriculture a ajouté que la seule garantie qui sera donnée aux cultivateurs au sujet de l'orge à partir du 1er août prochain jusqu'au 13 juillet 1948, c'est celle d'un prix de 90 cents le boisseau pour l'orge no 1 destinée à l'alimentation des animaux.

Il y a bien des merveilles dans l'univers, mais le chef-d'oeuvre de la création est encore le coeur d'une mère.

Regard en arrière

Les fruitages

par Camille LESSARD

Quel rôle important joue, dans la vie des villageois peu fortunés, la cueillette des fruits sauvages de nos champs et forêts! Nous commençons par la fraise, puis vient la framboise, la mûre, la bourdaine, le bluet, la merise, la cerise, la noisette, la faine, la noix. On part de grand matin afin d'échapper à la chaleur écrasante du jour; on se coiffe d'un chapeau à larges bords; on "s'atrique" de vieilles chaussures, de bas pesants, afin de ne pas trop sentir la piqure du moustique ou l'égratignure de l'épine, et l'on fait des milles et des milles par routes, sentiers et champs. On escalade une clôture, on arrache une perche branlante qu'on a soin de bien remettre en place pour ne pas laisser sortir les animaux, on saute un fossé, on se déchausse pour traverser un cours d'eau. . .

Dans les pâturages, ont suit les clôtures de crainte que les bestiaux verraient d'un mauvais oeil notre passage parmi eux. Les enclos de moutons, on les évite: les toquades y sont trop fréquentes. Dans les "abatis" on se noircit, des pieds à la tête, de charbon laissé par le feu qui n'a consumé qu'à demi souches et branches. Mais l'on ne pense pas à tous ces inconvénients quand on s'en va à la cueillette des fruits. L'on va toujours en groupe et souvent un chien nous suit car on a une peur noire de l'ours qui, lui aussi, cherche sa pitance dans le champ de fruitage. Quand on a atteint le champ propice, on se disperse, n'aimant pas à partager nos bonnes fortunes. . . si toutefois il y en a. Accroupis que nous sommes, les broussailles où les hautes herbes nous ont vite dérobés à la vue de nos compagnons. Si on entend des pas près de nous, on ne prend pas de temps à lancer. "Ne viens pas voler ma talle, c'est moi qui l'ai trouvée la première!" C'est le code d'honneur de tous ceux qui courent champs et forêts, à la recherche de fruits, de ne jamais voler la talle du voisin. . .

Ceux qui, de mon temps, allaient à la cueillette des fruits, arrêtaient presque toujours à notre demeure, à leur retour, pour y boire une tasse d'eau fraîche, sortant du puits, et pour s'y reposer un peu avant de regagner leur foyer. Un après-midi, un petit groupe de gamins entra. Voulant leur montrer mon savoir-vivre de fillette, je leur dis: "Asseyez-vous". Un espiègle, assis sur le coin d'une chaise, souffla, à l'oreille de son compagnon, mais assez fort pour que je l'entendisse: "Elle nous dit de s'essayer!" Si j'avais dit "Assisez-vous", aucune remarque n'aurait été faite et je n'aurais jamais pu rire en racontant cet incident. . .

130 Holsteins pour la Chine

Le gouvernement chinois vient d'acheter cent trente sujets mâles de 12 à 18 mois des éleveurs canadiens de bovins Holstein. Treize de ces jeunes taureaux sont destinés aux troupeaux de Mme Chiang Kai-Shek.

Tous ces animaux proviennent de pères qualifiés et de mères dont la production a déjà dépassé cinq cents livres de matière grasse par année.

JEAN-COTE

L'adoration de jour et de nuit fut très suivie les Jeudi et Vendredi saints. Jeudi, les enfants des écoles Bruneau et Landry firent leur heure en compagnie de M. Canuel, professeur de l'école Landry. La paroisse fit son heure de 8 à 9.

Il y eut une très belle assistance le Vendredi-Saint. A l'office de 9 heures, le samedi, un bon nombre de paroissiens firent une agréable surprise à leur curé en y venant nombreux et recueillis; plusieurs communions à la grand'messe, qui fut chantée pour le repos de l'âme de Mme Eugène Boucher, décédée le 5 avril 1946, dans Chicoutimi, à l'âge de 78 ans. Cette messe avait été recommandée par son fils, M. Charles-Joseph Boucher, de Jean-Côté.

Le jour de Pâques, les enfants des écoles Bruneau et Landry montèrent au choeur de chant avec M. Canuel. Les parents furent agréablement surpris du savoir-faire de leurs enfants. Les lys du sanctuaire furent faits et donnés par M. Canuel, et Mlle Candide Boucher eut le talent de les faire valoir en les plaçant sur l'autel et les tablettes.

* * *

Le curé a fait don à la paroisse de deux statues: Sainte-Marguerite-Marie et Sainte Bernadette Soubiroux, toutes deux à genoux et à l'âge des deux apparitions.

* * *

A partir du 23 avril, le bureau de poste de Jean-Côté ajoutera au service de 3 malles par semaine, celui d'émettre des mandats de poste.

* * *

Dimanche, le 6 avril, il y eut assemblée dans notre église. Cette assemblée fut convoquée par M. Simonneau, de Girouxville, qui voulait rendre compte de sa délégation à Edmonton, au sujet de nos affaires scolaires. Ce compte rendu fut très bien donné et très bien écouté. Le sujet traité mérite toute notre réflexion pour savoir ce que nous avons à faire, si nous voulons garder le contrôle de nos écoles. Il y aura d'autres assemblées en vue de nous renseigner davantage, et de devenir des convaincus de la bonne cause.

Le soir de Pâques, il y eut souper et veillée chez M. Louis Bruneau qui fêtait ses 40 ans. On y fêtait aussi les 60 ans de M. Raoul Savard (père de Mme Louis Bruneau). On y anticipa les 64 ans de M. Napoléon Bruneau et les 21 ans de Marcellin Bruneau. Il y avait quatre gâteaux sur la table avec chandelles allumées; chacun des héros se chargea de les éteindre. Les invités étaient nombreux et firent honneur à la cuisinière, qui n'était autre que Mme Louis Bruneau. Le whist fut joué; il y eut aussi des chansons. Louis reçut la bascule. . . et la soirée se termina par un excellent réveillon. Soirée sans danse et sans boisson, comme toutes les soirées à Jean-Côté. Félicitations aux organisateurs et organisatrices de nos soirées de famille.

* * *

Le même soir il y eut réunion chez M. Adrien Bessette; ce fut une soirée dramatique et musicale où les invités passèrent d'heureux moments. Le réveillon fut servi à la fin de la veillée, puis on continua de s'amuser. On aurait pû chanter en se quittant: Bonjour, mes amis, bonjour, au lieu de: Bonsoir, mes amis, bonsoir.

* * *

Lundi, le 17 au soir, plusieurs invités se réunirent chez Albert Lavoie pour y fêter Normand (un an). Le piano fut fort achalandé. Albert nous amusa comme toujours par des chansons de circonstances. M. Canuel nous donna plusieurs morceaux. Le réveillon traditionnel fut servi par notre hôtesse. Quand on partit, le coq annonçait le lever du jour.

Exposition de lapins

L'exposition internationale de lapins les 11, 12 et 13 courant, dans le manège militaire des Fusiliers Mont-Royal, sur l'avenue des Pins, à Montréal, s'annonce déjà comme un succès.

GOUVERNEMENT DE LA PROVINCE DE L'ALBERTA
DEPARTEMENT DES AFFAIRES MUNICIPALES

Vente Publique de Terres

Avis est par les présentes donné que, d'après les stipulations de "Tax Recovery Act" (Chapitre 161, R.S.A., 1942), les terres suivantes seront mises en vente par encan public qui aura lieu dans la Salle municipale, à Falher, Alberta, vendredi le 2ème jour de mai 1947, à 10 heures du matin.

DISTRICT NON ORGANISE EN MUNICIPALITE No 126

Partie de Section	Sec.	Tp.	Rge	M.	Surface
N.E.	18	71	20	5	161
S.E.	21	69	22	5	160
Ptie N.E.	16	70	22	5	1.18
(C. of T. 64-Z-68)					
Ptie S.E.	4	71	24	5	135.50
N.E.	4	71	25	5	160.76
N.E.	8	71	25	5	159.43
N.O.	30	70	26	5	160
N.O.	31	70	26	5	166
N.E.	32	70	26	5	166
N.E.	17	71	26	5	158.99

Partie de Section	Sec.	Tp.	Rge	M.	Surface
N.O.	17	71	26	5	158.99
Ptie S.O.	30	71	26	5	143.70
S.E.	32	72	26	5	158
Ptie S.O.	25	70	1	6	10.77
(C. of T. 73-Y-101)					
S.E.	12	71	1	6	161
Ptie N.O.	33	71	1	6	156.94
N.E.	14	72	1	6	160
S.E.	23	72	1	6	160
Ptie S.O.	12	72	2	6	155.49
N.E.	10	73	2	6	160

DISTRICT NON ORGANISE EN MUNICIPALITE No 130

Partie de Section	Sec.	Tp.	Rge	M.	Surface
Ptie S.E.	16	77	18	5	82.50
(C. of T. 227-U-97)					
Ptie N.O.	2	77	19	5	160
N.E.	17	75	20	5	161
N.O.	17	75	20	5	161
S.O.	18	75	20	5	160
N.O.	15	75	21	5	160
Ptie S.O.	1	76	21	5	140
N.E.	12	78	21	5	160
N.O.	12	78	21	5	160
N.O.	19	74	22	5	159

Partie de Section	Sec.	Tp.	Rge	M.	Surface
S.O.	5	75	22	5	153
N.E.	15	75	22	5	161
S.O.	18	75	23	5	161
N.E.	1	78	23	5	159
S.O.	12	78	23	5	159
N.E.	25	77	24	5	160
N.O.	26	77	24	5	159

Donnelly

Lots	Block	Plan
28	1	204CL
6	3	204CL

Chaque morceau de terre mis en vente sera sujet à l'approbation du Ministre des Affaires Municipales, sujet aussi à un prix de réserve, de même qu'aux restrictions et conditions contenues dans les Certificats de Titre.

Les termes et conditions de vente seront annoncés à la vente, où peuvent être obtenus du soussigné.

Le rachat de ces terres peut s'obtenir sur paiement de tous les arrérages de taxes plus les frais, en tout temps avant la vente.

Daté à Edmonton, Alberta, ce 4ème jour de mars 1947.

J.-W. JUDGE,
sous-ministre.

LEGAL

Mme Pierre DeChamplain est décédée vendredi à la suite d'une sérieuse opération, après une semaine de maladie. Née Mathilde Rodrigue, elle demeurait ici depuis son mariage, il y a dix-huit ans. Elle laisse son époux en deuil. Les funérailles ont eu lieu lundi. Le convoi partit de sa demeure, précédé d'une délégation des Dames de Ste-Anne qui formaient une garde d'honneur. Les porteurs étaient MM. Adélard et Albert DeChamplain, Cléo. et René Préfontaine, Napoléon Carrière et Wilfrid Huot. Durant la messe, MM. Albert Mullen et J.-B. Coulombe chantèrent des morceaux de circonstance. Les offrandes de messe furent recueillies par Mmes Belley et Vaugeois. Grand nombre de parents et d'amis accompagnèrent la dépouille au cimetière. L'inhumation fut faite dans le terrain de M. Pierre DeChamplain. Premières funérailles dans l'église temporaire. MM. Connelly et McKinley en étaient les directeurs.

* * *

Au mariage Demers-Pelletier, la semaine dernière, M. Andre Pelletier accompagnait sa fille, Rita, tandis que M. Arthur Demers, aîné de la famille, servait de témoin à son frère Hubert. Deux couples d'honneur faisaient escorte aux mariés; Mlle Rose Demers et M. Maurice Préfontaine, Mlle Thérèse Anctil et M. Omer Pelletier. Mmes Demers et Pelletier, mères des nouveaux époux, occupaient des places de choix à la cérémonie, en tête d'un grand nombre de parents et d'amis. Entre autres: M. et Mme Nazaire Lessard, M. et Mme Alfred Garneau, M. et Mme Aimé Boisvert, M. et Mme Pete Boisvert, M. et Mme Jos. Demers, M. Arsène Pelletier.

* * *

Lundi matin, le R.P. Rhéaume, o.m.i., officiait aux épousailles de sa cousine Mlle Antoinette Préfontaine à M. Wilfrid Larose. La jeune épouse était accompagnée de son père, M. Léon Préfontaine, et M. Fortunat Larose servait de témoin à son fils. Premier mariage dans la famille de M. Léon Préfontaine. Les décorations de la chapelle et les toilettes des demoiselles d'honneur offraient un merveilleux spectacle, convergeant vers la chasuble dorée des noces d'or des grands-parents Coulombe. Deux couples, Mlle Fernande Préfontaine et M. Lionel Larose; Mlle Annette Mercier et M. Philippe Préfontaine faisaient "pendant" aux mariés. Les mères, Mme Léon Préfontaine et Mme Fortunat Larose, fermaient le cortège, avec M. le curé. Selon la coutume, Mme Graves et M. Lucien Lorieau rendirent avec honneur un beau choix de cantiques appropriés. Après une réception intime à la maison, le banquet des noces fut servi en ville à un grand nombre d'invités. C'est alors que le soleil parut; pour bénir chaque front et mettre dans l'air des roses... lui sans qui les choses ne seraient que ce qu'elles sont... comme chantait Chantecler.

Ils gardent leur poudre sèche

Atlanta, Géorgie.—Le général Dwight Eisenhower a déclaré que l'espoir du monde dans la paix repose dans les Nations-Unies, mais il a ajouté que l'armée américaine "conserve sa poudre sèche" au cas où l'O.N.U. ne pourrait assurer cette paix.

"Je ne crains pas une guerre immédiate avec la Russie", a dit Eisenhower, "mais les Etats-Unis ne peuvent relâcher leur vigilance". Le chef de l'état-major appuie entièrement le programme du président Truman et du secrétaire d'Etat, George Marshall, pour venir en aide aux petites nations menacées par le communisme. "Plus la démocratie sera répandue dans le monde, plus celui-ci sera à l'abri d'une nouvelle guerre", a-t-il dit.

Mgr Bonhomme démissionne

Québec. — Son Exc. Mgr Joseph Bonhomme, o.m.i., vicaire apostolique du Basutoland, en Afrique du Sud, a démissionné. Il abandonnerait ses fonctions à cause de l'état précaire de sa santé.

Originaire de St-Camille de Wolfe, Mgr Bonhomme est âgé de 58 ans. Il reçut la consécration épiscopale des mains de feu Son Eminence le cardinal Villeneuve, en l'église de Hull, le 28 juin 1933.

Son Excellence est attendue au Canada en fin d'avril.

Le premier pas vers le bien est de ne pas faire le mal.

FALHER

La grande nouvelle du jour est sans doute le groupe de nouveaux colons qui nous vient d'arriver. A Falher, la famille Bouchard (Pitre) s'établissait temporairement samedi dernier au sous-sol de la sacristie. Le R.P. P.-L. Parent, missionnaire colonisateur, et M. J. Boutet, agent de colonisation des chemins de fer nationaux, accompagnaient le groupe. Le Père Parent séjournera chez nous quelques jours. Nous souhaitons à tous la plus cordiale bienvenue.

* * *

Depuis peu, M. François Albinati habite de nouveau Falher où il doit cultiver ses terres au sud.

* * *

Mardi, le 15, on chanta à l'église un service solennel anniversaire pour le repos de l'âme de Mme Ephrem Doucet. Tous se souviennent de cette bonne dame qui s'était acquis le respect de tous à cause de sa rare vertu. Aussi un bon nombre des nôtres assistèrent-ils à la cérémonie.

* * *

Grâce à une température vraiment idéale, tous pourront atteindre leur maison à pieds secs d'ici quelques jours. Quelques-uns, en effet, durent se construire des petits ponts, la semaine dernière, et l'eau menaçait même de les déloger; mais il n'en sera rien.

M. Gérard Filion au "Devoir"

Dans son édition de jeudi dernier, 10 avril, le "Devoir" de Montréal annonçait à ses lecteurs qu'il venait de se donner un nouveau directeur-gérant dans la personne de M. Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs. Il écrivait:

"M. Filion n'a pas besoin de présentation. Hier encore secrétaire général de l'Union Catholique des Cultivateurs, intimement mêlé à tout le mouvement économique et social chez nous, il est connu de tous. Encore relativement jeune — il n'a pas quarante ans — il joint à la pleine vigueur de cet âge une expérience déjà longue et variée. Ancien élève de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, il a rédigé des études et des articles qui ont été remarqués. Il possède à la fois la connaissance des idées et celle des hommes. Il a fait abondamment la preuve de ses capacités administratives.

"Le Devoir et M. Filion ont depuis longtemps vécu, pour ainsi dire, côte à côte. Ils savent réciproquement à quoi s'en tenir sur leurs façons d'être et de sentir. Si M. Filion a été appelé au poste, lourd de responsabilité, qui sera désormais le sien, c'est qu'on était assuré de son aptitude à recueillir et à maintenir l'héritage; s'il a accepté ce poste, c'est que la tâche nouvelle correspondait à sa pensée et à ses sentiments essentiels. . .

"Disons. . . que M. Filion prend ses fonctions avec les pleins pouvoirs qui furent ceux de MM. Bourassa et Pelletier, avec la pleine liberté pareillement qui fut la leur.

"La vie continue, dans le même sens et, nous l'espérons, vers de nouveaux succès."

Nous offrons nos félicitations et nos voeux de succès à M. Filion.

La puissance du bon livre est la plus efficace qu'il y ait sur la terre; efficace pour illuminer, efficace pour consoler, efficace pour convertir non seulement un homme mais un peuple, mais un siècle.

Nommé à Edmonton

Le chef d'escadrille, M. l'abbé Emilien Lévêque, de l'Aviation Royale Canadienne, vient d'être nommé chapelain en chef pour le district de l'aviation connu sous le titre "Northwest Air Command". Le nouveau territoire s'étend des Grand Lacs à la côte du Pacifique. M. l'abbé Lévêque s'enrôla dans l'aviation canadienne au mois de décembre 1941. Il fit du service outre-mer du mois de juillet 1942 au mois d'août 1944. A son retour au Canada, il devint chapelain en chef du district No 2. Il résidera dorénavant à Edmonton.

McLENNAN

Le R.P. J.-M. Parent, o.m.i., missionnaire colonisateur, arrivait de l'Est samedi dernier, accompagné d'une cinquantaine de personnes désireuses de s'établir dans le district. Bienvenue à ces nouveaux arrivés qui augmenteront d'autant la population canadienne-française dans cette partie de la province.

* * *

Mercredi dernier, les religieuses de l'école Guy recevaient une délégation des élèves de Freidenstall, en tournée d'amateurs pour répéter ici et à Peace River, leur jolie séance de "Snow White". Il paraît que leur interprétation a fait sensation. Ils furent très applaudis et quittèrent la salle contents de leur succès. Il va sans dire que nos institutrices ont beaucoup contribué aux décors de la salle paroissiale pour la circonstance.

* * *

Samedi soir, le 12 avril, un groupe de Dames de Sainte-Anne se rendaient chez Mme Emile Dubrûle pour fêter le 83ème anniversaire de naissance de Mme V. Bisson, sa mère. Bouquets d'oeillets et de narcisses lui furent présentés ainsi qu'une adresse avec voeux et félicitations. Les RR. PP. Nadeau et Lessard, o.m.i., se joignirent aux invitées. Cette bonne Mme Bisson porte vaillamment ses 93 ans, et tous lui souhaitent d'atteindre son centième anniversaire.

VILLENEUVE

Le R.P. Drouin, o.m.i., est venu en aide à M. le curé O'Neill pour les offices de la semaine sainte. Il nous fait toujours plaisir de saluer le R. Père Drouin.

* * *

Nos élèves des couvents et collèges sont retournés à leurs études après avoir passé de belles vacances dans leur famille.

* * *

Il y eut quelques changements de propriétés ce printemps. M. Hector Soetaert a acheté la demi-section de M. Arthur Liemen. Ce dernier doit aller demeurer à Edmonton. M. et Mme Joseph Lesburg sont établis dans leur demeure à Edmonton. Leur fils Albert continuera les travaux de la terre. M. Albert Lema a acheté la terre de Mme Burger Erickson. Cette famille aussi nous a laissés pour la capitale. Nous souhaitons un retour complet à la santé à M. Walter Hébert qui a dû subir une opération et doit passer plusieurs semaines à l'hôpital.

Quand un livre élève l'âme, soyez sûrs qu'il est fait de main de maître.

* * *

La liberté ne prend racine que dans le sol où a été plantée la croix de Jésus-Christ.

BONNYVILLE

M. l'abbé Robert Lerouge, notre curé, a été demandé de prêcher la semaine sainte à St-Joachim d'Edmonton. Il fut remplacé ici par le R.P. Ant. Duhaime, o.m.i., du Juniorat, qui aida à notre vicaire, M. l'abbé G. Tardif.

* * *

Pour Pâques, notre chorale, sous la direction de M. Jacques Sylvestre, exécuta une jolie messe en musique qui contribua beaucoup à rehausser la fête de la Résurrection.

* * *

Après quelques jours de vacances, notre curé est revenu accompagné de sa mère à qui nous souhaitons la plus grande bienvenue.

* * *

Parmi les transactions immobilières récentes nous remarquons les suivantes: M. Emile Lacombe a vendu sa ferme à M. Adrien Bordeleau; M. Henri Caouette a vendu son magasin à M. Roméo Lamothe, de Legal. M. Philip Sigler a aussi vendu son magasin à M. Diamond qui en a pris possession lundi.

* * *

Les Chevaliers de Colomb auront une initiation à Bonnyville le 11 mai. Avis aux intéressés.

* * *

Nos champs sont encore en grande partie couverts de neige, et les chemins généralement mauvais. Ce sera un printemps tardif, mais il pourrait être tout aussi favorable que jamais.

* * *

MM. Croteau et Lacaille ont eu un accident d'avion près de La Corey. Personne de blessé, mais de grands dommages.

* * *

L'un de nos tout premiers colons, M. Wilfrid Ouimet, âgé de 89 ans, se trouve assez dangereusement malade à l'hôpital St-Louis. Mlle Bertha Ouimet est aussi retenue à l'hôpital. Sa santé est aussi chancelante. Nous espérons les revoir tous deux avant longtemps.

* * *

Chez M. Etienne Baril annoncent la naissance de deux jumeaux. Malheureusement l'un est décédé peu après.

* * *

M. et Mme Moïse Demers se voient retenus chez eux très sérieusement malades depuis quelques mois. Leurs filles Bernadette et Colombe (Mme Léonce Fraser, de Vancouver) leur ont rendu visite et les assistent pour quelque temps.

* * *

M. et Mme Nobert ont visité leurs enfants à Edmonton dernièrement. Nous regrettons d'apprendre qu'ils nous quitteront probablement avant longtemps.

* * *

Mme Arthur Guilbeault, de Thérien, est en visite à Bonnyville.

Pour rire

Le petit négligent

Bibi rentre de l'école en pleurant.

—Qu'y a-t-il? lui demande sa mère.

—Le maître m'a grondé, répond le gosse, les larmes aux yeux, parce que je ne savais pas où étaient les Philippines.

—C'est bien fait, dit le père, à ce moment, au moins, une autre fois, tu n'oublieras pas où tu mets tes affaires.

* * *

Au cours de chimie

Le maître. — Je plonge cette pièce de 5 francs dans le bain; est-ce qu'elle va se dissoudre?

Suzette. — Non, Monsieur le professeur.

Le maître. — Pourquoi ?

Suzette. — Parce que, sans ça, vous ne l'auriez pas mise dedans.

* * *

Petit examen

"Vous avez le nord devant vous, l'ouest à votre gauche et l'est à droite, qu'est-ce que vous avez derrière vous?

—Mon sac, mon capitaine!"

* * *

Prudence

—Pourquoi donc as-tu peur du chien, mon enfant? Ne sais-tu pas que "chien qui aboie ne mord pas"?

—Oui, papa, je le sais, mais je ne sais pas si le chien le sait.

* * *

Crédit

La marchande, aimablement. — Ça ne fait rien, monsieur, vous me payerez demain!

Le client. — Et si j'étais mort?

La marchande, ingénuement. — La perte ne serait pas bien grande, allez!

* * *

Plus heureux qu'intelligent

Un homme qui demeure dans une belle ville avait plus de fortune que d'intelligence. Une nuit, il entend du bruit dans son jardin; il ouvre la fenêtre, mais comme il est peureux, il prend son fusil, car il vient d'apercevoir une silhouette blanche qui bouge entre les arbres. Il crie:

—Va-t'en ou je tire.

La même silhouette reste là, il tire puis ensuite, un peu rassuré, il va voir; il aperçoit tout simplement sa chemise qu'il avait accrochée pour la faire sécher. Elle est criblée de plombs du coup de fusil.

—Oh, se dit-il, quelle chance que j'aie accroché ma chemise là, car autrement je l'aurais sans doute eue sur moi, et j'y avais été dedans, j'étais un homme mort.



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises Pour la semaine du 21 au 26 avril. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 21 avril
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 22 avril
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — L'école des parents
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 23 avril
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 24 avril
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 25 avril
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 26 avril
3h.00 à 3h.15 p.m. — Notre Français sur le Vif
3h.15 à 3h.45 p.m. — Questionnaire de la Jeunesse.
3h.45 à 3h.55 p.m. — La Bonne Chanson.
3h.55 à 4h.. p.m. — Bulletin de nouvelles.

Watrous, le 9 avril 1947.

Berthe Baril

Cours de français à l'université Laval

Québec. — Environ 1,200 étudiants, dont près de la moitié des provinces de langue anglaise et des Etats-Unis, suivront les cours d'été, qui, cette année, s'ouvriront le 30 juin pour se terminer le 8 août à l'Université Laval. Une centaine de professeurs formeront le personnel enseignant.

Récolte de blé d'hiver

Washington. — Le secrétariat de l'Agriculture estime que la récolte de blé d'hiver de 1947 s'élèvera à 973,047,000 boisseaux, soit 100,000,000 de boisseaux de plus que la récolte sans précédent de l'an dernier.

Le secrétaire ajoute que les statistiques compilées le 1er avril démontrent que la récolte de blé d'hiver sera supérieure de 50 pour cent au rendement moyen des années 1936-1945. La production moyenne au cours de ces 9 années avait été de 653,893,000 boisseaux. La récolte de 1947 constituera donc un record.

GIROUXVILLE

Lundi dernier, 8 avril, avait lieu le mariage de Mlle Thérèse Boisvert avec M. Philippe Lavoie, tous deux de cette paroisse. Nous souhaitons aux jeunes époux de nombreux et heureux jours.

* * *

M. Jean St-Arnaud nous est revenu enchanté d'un voyage dans l'Est et avec son automobile.

* * *

Vendredi dernier, Mme Didier Girard recevait la visite de sa soeur, Mme Louis Tanguay, de Donnelly.

* * *

M. Paul Bourgeois est en train de terminer les réparations à sa maison du village.

* * *

Dimanche, le 13, M. l'abbé Dubé est allé en mission au lac Magloire, et le Rév. Père Marcotte vint nous chanter la grand'messe du jour.

L'épreuve a pour but de faire connaître avec certitude la valeur d'un être.

* * *

Heureux l'homme à qui Dieu donne une sainte mère! —Lamartine

TRIBUNE LIBRE

Opinion du lecteur

Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique.

"Joyeux" ou "Joyeuses"

R. Père P.-E. Breton, rédacteur,
La Survivance,
Edmonton.

Monsieur le rédacteur,

Votre courriériste de Legal termine sa chronique de la semaine dernière par ces deux petites phrases qui m'ont fait monter le rouge au visage: "Du consentement unanime des dictionnaires, Pâques est du genre masculin en tant que fête, et féminin dans le cas du devoir pascal. Il faut donc dire joyeux Pâques, ou Pâques closes, pas nécessairement joyeuses".

Et moi qui ai souhaité **joyeuses Pâques** à mes amis!

Ceux à qui j'ai exprimé ces voeux de vive voix, les ont sans doute oubliés déjà. Les mots s'envolent, mais les écrits restent. Les cartes sur lesquelles j'ai tracé de ma plus belle écriture: Joyeuses Pâques! demeurent comme autant de témoignages de mon ignorance de la grammaire.

Avant d'user de magie pour les rappeler à moi et les détruire, j'ai voulu consulter les gros livres. Et d'abord, les dictionnaires. Il est bien vrai que de leur consentement, peut-être unanime (il m'a été impossible de les consulter tous), Pâques est du masculin singulier. Selon cette règle, on doit dire: **Joyeux Pâques, un Pâques brumeux** (pour les messieurs de la côte), **Pâques est** un peu **froid** cette année.

Il y a bien des exceptions: **Pâques fleuries** (le dimanche des Rameaux), **Pâques closes** (le dimanche de la Quasimodo), faire de **bonnes Pâques** (la communion pascale), mais les exceptions confirmant la règle, j'avais donc eu tort d'écrire **Joyeuses Pâques!**

Dans une visite à un ami, je lui fis part de mes remords. Il se leva, prit un petit livre sur les rayons de sa bibliothèque, en consulta le répertoire et me lit le plus tranquillement du monde: "Pâques (qu'on écrit généralement avec s) est masculin quand il désigne le **jour de Pâques. Pâques est hâtif cette année; Nous aurons vieilli d'un an à Pâques prochain.** Quand on veut parler de la fête, Pâques est féminin pluriel, et le mot prend alors un sens abstrait: **Joyeuses Pâques, heureuses Pâques, Pâques fleuries, Pâques closes".**

L'auteur de **Notre Français sur le Vif**, M. Jean-Marie Laurence, ajoute qu'on dit **joyeux Noël, joyeuses Pâques**, et non joyeuse Noël-(en sous-entendant le mot fête), parce que c'est l'usage.

Mais cet usage, en trouvons-nous des exemples chez les bons écrivains? Voilà ce que j'aurais voulu savoir, et M. Laurence ne nous l'apprend pas. Le temps me manquait pour lire des douzaines de volumes signés de noms illustres. Même en y employant des jours et des semaines, c'eût été une fortune extraordinaire que de trouver, au hasard de milliers de page, des exemples qui auraient dissipé mes doutes.

Un sort plus heureux m'attendait. Dans un découpure de journal, j'ai trouvé quelques citations d'écrivains français qui emploient le mot Pâques au féminin pluriel.

Damourette et Pichon, dans leur ouvrage **Des mots à la Pensée, page 460** du premier tome, affirment que "l'on dit **d'heureuses Pâques".**

Raymonde Machard, dans le **Journal de la Femme** du 28 mars 1936, souhaite à ses lectrices: **Bonnes Pâques!**

Le R. Père Gaston Morin, oratorien, écrit dans son **Nouveau Missel quotidien** (1937): "L'Eglise. . . se réjouit de ce qu'elle va grandir à l'occasion des **Pâques prochaines."**

Enfin, Léger Noël, dans sa **Grammaire philosophique et pratique**, à l'article 372 de la deuxième partie, soutient qu'on peut écrire: **Quand Noël est vert . . . les Pâques sont blanches."**

Puisque des auteurs d'outre-mer emploient le mot Pâques au féminin pluriel pour désigner la fête de la Résurrection et que, évidemment, il ne s'agit pas d'une faute de typographie; c'est donc qu'ils y ont été poussés par l'usage de leur milieu. La simple remarque de M. Laurence se trouve, en partie du moins, justifiée.

Fort de cette justification, je me permets de vous souhaiter pour l'année prochaine, à vous et à votre courriériste de Legal, de **joyeuses Pâques.** Et bénis soient ceux qui continueront d'écrire: **un joyeux Pâques.** L'un ou l'autre se dit ou se disent.

Je vous remercie, monsieur le rédacteur, de l'hospitalité de votre journal et je vous prie d'agréer mes sentiments les plus respectueux.

Pascal.

Opposé au Goffeur

12 avril 1947

Monsieur le rédacteur,

Il y a longtemps que je pensais à vous écrire. Je ne sais si j'envoie ma lettre à la bonne adresse. En tout cas, voici. Je me suis toujours demandé pourquoi votre journal publiait dans ses colonnes la rubrique du "Goffeur". Votre journal est très bien rédigé en général. Mais il me semble que ce serait une amélioration de faire disparaître cette chronique et pour plusieurs raisons, votre journal y gagnerait. Quelques lecteurs aiment peut-être cette colonne. Mais je crois que la majorité de vos lecteurs partagent mon opinion. Vous pouvez faire disparaître votre "Goffeur" et personne ne s'objectera.

Votre tout dévoué,

Anti-Goffeur

CHAMPIONS NATIONAUX

Deux fermiers manitobains, un de l'Alberta et un de la Saskatchewan furent choisis comme champions finals du Concours National de l'Orge — $25,000. — sous les auspices des brasseries et malteries du Canada. A l'Exposition d'hiver à Brandon, Manitoba, le 1er avril, le ministre fédéral d'Agriculture, James G. Gardiner (debout à gauche) présenta les prix aux quatre gagnants nationaux. Le champion du Canada pour l'orge à malt est Georges G. Elias (debout à droite) de Haskett, Manitoba, dont le char d'entrée fut choisi comme échantillon le meilleur du pays, en 1946. On présenta un chèque de $1,000 à M. Elias. Son orge fut vendu au U.N.N.R.A. et expédié en Albanie de Winkler, Manitoba, le 22 février. Les autres gagnants (au bas de gauche à droite) sont M. Georges W. Johnson, de Sylvan Lake, Alberta, le rival de M. Elias—$500 lui furent présentés—Donald Bradly, de Portage-la-Prairie, reçut $300 et John A. Wylie, Norquay, Sask., reçut $200.

CALGARY

Deux baptêmes furent conférés dans l'église paroissiale, le jour de Pâques, par M. le curé. Le premier baptisé fut Barbara Ann, fille de M. et Mme Steven Fyass (Edna Massé). Le parrain et la marraine étaient M. et Mme J. Massé grands-parents de l'enfant.

Le deuxième, Linda May, enfant de M. et Mme George Arthur (née Lilianne Gamache). Le parrain et la marraine étaient M. Kent Gamache et Mlle Madeleine Gamache, oncle et tante de l'enfant.

* * *

Nous avons donc dû dire aurevoir à dad et Mme Wm Dinnigan qui sont allés à Agassiz, C.-C., demeurer avec M. Wilfrid de St-Hilaire, frère de Mme Dinnigan.

Ont aussi quitté Calgary, M. et Mme Aimable Dion qui sont allés demeurer à Ste-Thérèse, P.Q., près de Montréal.

* * *

Toujours malade à sa résidence M. Jos. Larue. Cependant sa santé s'améliore quelque peu.

M. et Mme R. Portelance ont reçu la nouvelle télégraphique que le père était dangereusement malade à Tangente.

Malade à l'hôpital, M. Roussel, frère du R.P. Roussel.

M. Adolphe Belisle est retenu à domicile souffrant d'une infection à la jambe.

Nous étions heureux de revoir Mme Georges Simonin à la grand'messe, dimanche passé. Elle avait été retenue à domicile depuis quelques semaines. Nos meilleurs souhaits de prompt et complet rétablissement à tous nos malades.

* * *

Est décédé à Lazard, P.Q., M. Auguste Deslauriers, beau-frère de Mme Chs Veilleux.

* * *

Nous avons serré la main à nos amis du nord, M. et Mme Bellheumeur, de Saint-Albert, et M. L. Hébert, d'Edmonton, qui ont assisté au congrès de la Ligue des Caisses populaires de la province.

* * *

Nous disons la bienvenue à LAC et Mme Chabot, de Québec. Aussi à M. et Mme Maurice Guertin, de Saint-Boniface, récemment arrivés en notre ville.

* * *

Les paroissiens auront bien remarqué, dans l'église, une plaque commémorative à la mémoire de Normand Boucher, fils de M. et Mme Alfred Boucher, décédé au champ d'honneur.

* * *

Mme M. Hoad est à visiter sa fille, Mme Antonin Schmidt, d'Edmonton.

* * *

Le dimanche d'avant Pâques, une partie de cartes fut donnée par Mme D. Caron aidée de sa belle-soeur, Mme Adrien Caron. Dimanche passé, Mme E. Rousseau, aidée de Mme Broyer, ont donné une deuxième partie de cartes. Ces parties sont au profit des Dames de la Sainte-Famille.

* * *

Le président de la coopérative de "bibites" est parti pour sa ferme à Cluny pour y faire les semences. Il sera donc absent pour quelques semaines.

Postes météorologiques dans l'Arctique

Air-Canada a été avisé par le gouvernement fédéral que pour aider la navigation aérienne, des stations météorologiques seront établies dans l'Arctique au cours des trois prochaines années.

Le temps qu'il fait dans l'Arctique a une très grande influence sur le climat canadien. En plus de fournir des renseignements détaillés qui serviront à l'aviation, on s'attend à ce que plusieurs industries essentielles tirent profit de ces stations météorologiques.

Le Canada ne fera pas de démarche

Ottawa. — Des informateurs près du gouvernement à Ottawa disent que le Canada n'a pas l'intention pour le moment de faire des démarches pour améliorer la position du Canada et des Petites nations auprès des grandes puissances des Nations unies. On donne comme raison que trop de divergences importantes n'ont pas été réglées en ce qui concerne la conférence sur les traités de paix avec l'Allemagne.

Inquiétude des évêques polonais

Londres. — Les évêques polonais ont décidé de publier et de distribuer 600,000 copies d'une brochure adressées particulièrement aux parents, parce qu'ils sont alarmés par la démoralisation de la vie de famille comme résultat des développements de la guerre et de l'après-guerre. Cette brochure explique les principes chrétiens sur le mariage et la vie de famille, et les applications aux problèmes d'aujourd'hui.

La politique fédérale

Les décisions d'Ottawa sur le prix des loyers ont été diversement appréciées

Par la B.U.P.

Les députés et les sénateurs reviennent au travail cette semaine à Ottawa à la suite de leur congé de Pâques. Les Chambres reprennent immédiatement l'étude de la législation d'urgence du gouvernement. On sait, en effet, qu'il faut que cette législation soit approuvée par les deux Chambres et sanctionnée par le gouverneur général avant la mi-mai.

Le principal projet de loi au programme est encore le bill "omnibus" qui a maintenant atteint sa deuxième lecture à la Chambre des Communes. Il est probable que la discussion du bill en deuxième lecture durera au moins deux ou trois jours. On entreprendra ensuite l'étude du projet de loi, couvrant 57 arrêtés ministériels, paragraphe par paragraphe.

Au cours du congé de Pâques, des décisions prises par le gouvernement fédéral ont déclanché de grandes controverses. L'une des décisions les plus critiquées est sans doute celle d'augmenter le prix des loyers pour les logements. Il semble que les locataires et les propriétaires soient également mécontents de cette décision pour des motifs fort différents toutefois.

Les locataires — les unions ouvrières se font leur porte-parole — regrettent amèrement que le gouvernement ait permis d'augmenter le prix des loyers, autorisant ainsi une nouvelle hausse du coût de la vie. D'après la nouvelle mesure du gouvernement fédéral, les propriétaires peuvent augmenter leurs loyers de dix pour cent pourvu qu'ils accordent un bail de deux ans à leurs locataires. Ces derniers peuvent par la suite résilier le bail en donnant un avis de trente jours. Si les locataires refusent de signer un bail de deux ans avec l'augmentation du loyer, les propriétaires peuvent les évincer de leurs logements à l'expiration du bail actuel.

Immédiatement après cette levée des prix du loyer, un flot de commentaires furent transmis par les journaux à travers le pays.

Pat Conroy, secrétaire trésorier du Congrès canadien du Travail, a déclaré que cette hausse des loyers diminue le pouvoir d'achat des ouvriers et que cette décision indique que le gouvernement a capitulé devant les exigences d'une petite minorité, les propriétaires. De telles mesures, dit-il, ne peuvent entraîner que des difficultés industrielles et le "gouvernement en portera la responsabilité".

Le président du Congrès des Métiers et du Travail, Percy Bengough, dit que cette nouvelle augmentation du coût de la vie poussera les unions ouvrières à réclamer de nouvelles augmentations de salaires l'été prochain.

Le président de l'Association nationale des Propriétaires, M. W. J. Leclair, dit que cette augmentation de dix pour cent est une déception pour les propriétaires et il réclame l'abolition de tous les contrôles sur les logements.

DÉLÉGUÉS CANADIENS À GENÈVE



PARMI les délégués canadiens qui assistent à la conférence des Nations Unies sur le commerce et le travail qui se tient actuellement à Genève se trouvent l'honorable Dana Wilgress, ambassadeur du Canada en U.R.S.S. et chef de la délégation, et H. B. McKinnon, président de la commission des tarifs, qui agit comme chef intérimaire. Notre photo montre les délégués quelques minutes avant leur départ de la gare Centrale du Canadien National. De gauche à droite: S. S. Reisman, secrétaire adjoint et conseiller de la délégation, ministère des finances; A. M. Shaw, directeur des marchés, ministère de l'agriculture; W. J. Callaghan, commissaire des tarifs, ministère des finances; A. E. Richards, secrétaire de la commission agricole des vivres, Louis Couillard, secrétaire général et conseiller de la délégation, division des relations commerciales, ministère du commerce et de l'industrie; J. J. Deutsch, directeur des relations économiques, ministère des finances; A. L. Neal, chef de la section des traités, ministère du commerce et de l'industrie; S. D. Pierce, chef de la division de l'économie, ministère des affaires étrangères; G. C. Cowper, chef de la section des tarifs étrangers, ministère du commerce et de l'industrie; R. Cousineau, conseiller, commission des tarifs, M. Wilgress; David Sim, sous-ministre des douanes et de l'accise, et M. McKinnon.

Le pape compte sur la jeunesse dans la lutte générale contre l'esprit du mal

Cité du Vatican. — La semaine dernière, le pape a reçu, dans la grande salle des bénédictions, environ 2,000 pèlerins français, la plupart des universitaires et des infirmières.

Il a prononcé une allocution en français à la suite de laquelle il a donné sa bénédiction apostolique. Avant de quitter la salle, il s'est entretenu fraternellement avec les dirigeants des différents groupes.

Dans son allocution, il a engagé la jeunesse à faire face courageusement aux assauts dirigés contre l'Eglise.

L'esprit du mal

"L'esprit du mal, dit-il, qui jamais ne désarme, redouble, en ce moment ses efforts dans la lutte contre la sainte Eglise et contre toute société humaine ordonnée, contre Dieu même et contre le Christ, et l'acharnement qu'il y met semblerait faire présager que cette lutte est à la veille d'aboutir à sa solution définitive, si on ne savait qu'elle durera autant que le monde et qu'elle ne se résoudra que dans la victoire de Dieu et le triomphe final de son Eglise.

En attendant, cet esprit du mal poursuit ses ravages. Il fait d'innombrables victimes; victimes, ceux qui par aveuglement, se laissent vaincre, asservir par lui; victimes aussi, victimes fortunées, celles-ci, mais douloureuses, ceux qui ne se maintiennent dans la sainte liberté des enfants de Dieu qu'au prix d'héroïques sacrifices.

"Qui vaincra? Les forts. Or, les forts, c'est vous les jeunes, dont la jeunesse grandit saine et vigoureuse, dont l'esprit monte tout droit dans la lumière de la parole de Dieu, dont le coeur pur, fier et généreux, a su vaincre en vous-même d'abord, l'esprit du mal."

Mise en garde contre les doctrines dangereuses

Le pape a mis les étudiants en garde contre "les doctrines spécieuses, mais erronées qui, dans les domaines scientifique, philosophique, historique et social, compromettent la droiture et le caractère sacré de l'intelligence.

"Chacun sait fort bien que votre jeunesse est le premier enjeu de la dispute. C'est votre jeunesse que l'esprit du mal désire avant tout. Si l'esprit du mal cherche à intimider votre jeunesse ou à la séduire dans le but de la conquérir et de l'embrigader dans son armée et ses troupes de choc, l'Eglise elle-même vous appelle à l'action et Nous vous disons que Nous comptons sur vous.

"C'est pour sauver votre jeunesse que Nous nous intéressons vivement à tout ce qui vous concerne, à votre sauvegarde, à votre activité physique, intellectuelle, morale et spirituelle".

Mlle Chapman retournera en Angleterre

Ottawa. — Acquittée il y a quelque temps d'une accusation de conspiration dans l'affaire d'espionnage, Mlle Agatha Chapman, ancien économiste de la Banque du Canada, retournera bientôt dans son pays d'origine, la Grande-Bretagne. Mlle Chapman est née en Angleterre. Elle est l'arrière-petite-fille de sir Charles Tupper, l'un des pères de la Confédération.

Prêts d'honneur à des étudiants

Montréal. — La Société Saint-Jean-Baptiste a lancé une grande campagne pour venir en aide aux jeunes talents canadiens-français qui ne pourraient pas se développer convenablement, faute d'argent. Cette campagne intitulée le "Prêt d'honneur" s'adresse à tous les Canadiens français désireux de participer au développement de nos talents et de contribuer ainsi à l'avancement des Canadiens français dans la vie économique du Canada.

La Société St-Jean-Baptiste a fixé comme objectif minimum la somme de $50,000 pour aider les jeunes étudiants qui ne pourraient pas compléter leurs études et leur formation intellectuelle sans cette aide.

Les organisateurs de la campagne signalent que l'argent n'est fourni qu'aux jeunes étudiants bien doués au point de vue intellectuel, mais sans fortune. L'argent leur est prêté pour compléter leurs études. Ceux-ci s'engagent sur leur honneur à remettre la somme reçue lorsqu'ils auront terminé leurs études.

La Société St-Jean-Baptiste a déjà prêté ainsi de l'argent à des jeunes gens et l'on commence à retirer l'argent prêté. Ces remises servent maintenant à d'autres étudiants qui s'engageront à leur tour de remettre l'argent après leurs études terminées.

Plusieurs jeunes talents ont ainsi profité de cette aide, mais les besoins sont encore très grands et le champ d'action illimité.

Pour ceux qui veulent maigrir

Il est imprudent de se faire maigrir sans suivre les conseils d'un médecin. Certains régimes alimentaires et certains exercices physiques peuvent faire du mal, au lieu de faire du bien, s'ils ne sont pas adaptés aux besoins individuels.

Certains aliments sont indispensables à la santé. Seul, un médecin peut ordonner un régime alimentaire absolument sûr. Il est dangereux de perdre plus d'un quart de livre de poids par jour. Et, si l'on a moins de 45 ans, un léger excédent de poids n'est pas si mauvais.

Promesse

Alice. — Je t'aimerai toujours, mon chéri, et je partagerai tous tes mauvais moments.

Gaston. — Mais je n'ai pas de mauvais moments.

Alice. — Je veux parler pour lorsque nous serons mariés.

L'enseignement donné sur les genoux d'une mère ne s'efface jamais de l'âme.

* * *

Il n'est rien de plus beau qu'un beau livre —Joubert

Fiançailles

M. et Mme P.-E. Bellerive annoncent les fiançailles de leur fille Marguerite-Cécile à M. Léo Béland, fils de M. et Mme Joseph Béland de l'Immaculée-Conception. Le mariage aura lieu en mai prochain.

Influence bienfaisante

L'autorité du Saint-Siège au sujet de la défense des valeurs morales dans la société humaine, est souvent reconnue même en dehors de la chrétienté, comme le démontre un article intitulé "Gardien de nos moeurs", publié dans "L'Observateur de l'Inde septentrionale", un quotidien de Lahore, en l'Inde. Selon une dépêche reçue par l'agence Fides, à Rome, l'auteur de l'article est un mahométan. Il y traitait du problème de la décence au cinéma, se servant comme base de l'encyclique "Vigilanti cura" de Pie XI. L'article couvrait environ 6 colonnes et la moitié du texte consistait en citations de l'encyclique.

Festival des Jeunes d'Edmonton, C.Y.O.

Le 24 avril ce sera la "soirée française" du Festival des Jeunesses catholiques, à la salle du Masonic Temple. Les pièces à l'affiche pour ce soir-là sont: "L'été de la St-Martin", par le groupe de Saint-Joachim et "Madame est sans bonne" par le cercle La Salle, de l'Immaculée-Conception. Cette dernière pièce est par Henriette Clarasson. La scène se déroule dans une salle à dîner d'une famille parisienne. Les Durand ont de la difficulté à trouver une servante. Enfin une se présente; elle a des traits de ressemblance avec une condamnée récemment évadée. Un appel téléphonique vient compliquer la situation qui se développe en une amusante comédie. Les acteurs sont: Jean Pariseau, Madeleine Primeau, Germaine St-Arnaud, Marcel Blarkburn; le directeur est M. l'abbé J.-R. Ketchen.

L'autre pièce est sous la direction du R.P. E. Forestier, o.m.i. Un père s'oppose au mariage de son fils; il veut le marier à une jeune fille riche. Tout s'achève bien après une série de scènes cocasses. Les acteurs sont: Jacques Barbeau, Louis Roy, Eugénie Gagnon, Paulette Crévolin.

Vendredi soir, les trois pièces anglaises sont les suivantes: "The brave shall serve", par C. Stevens. Cette pièce est présentée par les jeunes du Sacré-Coeur. Carol Bradford, jeune invalide, voudrait revêtir l'uniforme et servir son pays. De sa chaise d'infirme, elle observe le monde en guerre et finit par découvrir un moyen de faire sa part en faveur de son pays. Les acteurs sont: Jeanne Sissons, James Beaudoin, Doug Nichols, Veronica Jones, Virginia Fitzpatrick, Eddie McCoy.

La seconde pièce de vendredi est "Banquo's chair", par R. Croft-Cook. C'est un drame dans lequel un ancien officier de Scotland Yard force un jeune meurtrier à confesser son crime. Les acteurs sont: Jack Holmes, Gerald Barry, Ross McIlhargey, Joseph McNally, Keats Barry, Shirley Holmes, Fred Mertz, Ray Becker. Le directeur est H. Carrigan.

La dernière pièce au programme ce soir-là est une gaie comédie par P. Johnson. Jill Hubbard est infatué par la philosophie de la vie de son ami. Celui-ci prêche la liberté de tout, excepté de ses idées et de ses désirs. Les parents de Jill interviennent de façon à remplir la situation d'événements imprévus et drôles. Les acteurs sont: Phyllis Halwa, Elsie Ziegler, Isabelle Burke, George Allen et Frank Bruce; la direction est confiée à Dorothy Huston.

On a réparti les pièces de la première soirée, celle du mercredi, comme suit: St-André, puis la Cathédrale, et enfin St-Antoine. Comme il s'agit d'une compétition, on demande aux assistants d'être à leur place à 8h.10. La soirée débute à 8h.15 précises; et l'on devrait, en toute loyauté pour la troupe qui joue en premier, s'arranger pour ne point être en retard.

Le verdict du R.F. Ansbert et la présentation des trophées auront lieu après la dernière pièce du vendredi soir.

Dis-moi ce que tu lis, je te dirai ce que tu es.

Tribune libre

Presbytère St-Joachim,
Edmonton, ce 10 avril 1947

Monsieur le rédacteur,
La survivance,
Edmonton, Alberta.
Mon cher monsieur,

L'un de mes bons amis m'a remis ces jours derniers la lettre ci-jointe dans laquelle un vicaire de France demande de l'aide pour la renaissance de sa troupe scoute. J'ai pensé que plusieurs de vos lecteurs seraient intéressés à prendre connaissance de cette lettre et que cet intérêt se changerait facilement en générosité. Je sollicite donc l'hospitalité de vos colonnes et je serai heureux de faire parvenir moi-même à monsieur l'abbé Chabaud les dons que l'on aimerait lui offrir.

Vous remerciant à l'avance, je demeure votre tout dévoué,

Jean Patoine, o.m.i., curé

* * *

Texte de la lettre de M. l'abbé Chabaud

Royan, 28 février 1947

Mon cher ami,

Je suis vicaire à Notre-Dame de Royan (ville de 1200 habitants). Notre petite cité a été détruite inutilement à quelques semaines de la fin de la guerre. Cela ne peut s'expliquer que par erreur. Bref Royan est au 4/5 détruit. Or parmi les oeuvres que j'essaie de relever au milieu des ruines, il y a un groupe scout, fondé il y a 10 ans, qui porte le nom de groupe "Champlain". Son journal est "La Feuille d'Erable"; cet emblème est dans nos armes. Par votre intermédiaire, j'ai pensé pouvoir trouver au Canada un ou plusieurs groupes scouts, patroné par Champlain et je vous demande en ce cas de vous faire notre avocat. . . Nous n'avons plus une tente, plus un ustensile de cuisine, plus un seul lasso. Nous avons pu remettre nos garçons en uniforme, mais nous n'irions jamais assez vite pour soutenir la comparaison avec d'autres éléments financés par un parti politique. Vous voyez l'état de notre groupe et si ce n'est pas abuser de votre bonté, parlez chaleureusement pour nous. Royan, ville d'eau sur l'Atlantique, très renommée avant la guerre, la "perle de l'océan", veut revivre de ses ruines. Plus que les ruines de pierres, les ruines morales pressent de se relever.

Je fais prier mes garçons pour que cet appel soit entendu et d'avance pour tout ce que vous ferez pour nous, je vous assure de notre vive reconnaissance.

Bien vôtre. "Oremus pro invicen".

L'abbé Jean Chabaud, vicaire.

CRITIQUE..

Nous sommes heureux des remarques qu'on nous fait. Mais la critique la plus sévère de notre travail, c'est nous-mêmes qui la faisons. Nous examinons strictement chaque détail des services que nous rendons, que-ce soit un service personnel ou d'affaire, de sorte que sa qualité corresponde au modèle que nous nous sommes fixé. Nous ne voulons pas attendre que d'autres nous soulignent nos fautes. Votre opinion et vos avis seront bien reçus de nous sur n'importe quel point de nos services.

La Russie enverra un autre ambassadeur

Ottawa. — Le gouvernement canadien a reçu l'assurance du ministre des Affaires étrangères soviétiques, V.-M. Molotov, que le ministère des Affaires étrangères russe "entreprendra bientôt des pourparlers sur la nomination d'un ambassadeur soviétique à Ottawa".

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

21ème leçon: La famille agricole et l'Etat

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

On donne généralement de l'Etat la définition suivante: une association d'hommes qui habitent un territoire et qui sont unis en vue de promouvoir leur bien commun temporel L'Etat est l'expression légale de la société civile Contrairement à la profession qui, dans l'Etat actuel de nos lois, est une association libre, l'Etat est une association obligatoire On n'est pas libre d'y entrer ou d'en sortir Dès qu'on habite le territoire national on est soumis obligatoirement à ses lois

Conception de l'Etat

Il y a au sujet de la société civile et de l'Etat des conceptions différentes selon les temps et les pays. On peut les ramener à trois:

a) Il y a la conception individualiste qui réduit l'Etat à une fonction de gendarme chargé de maintenir l'ordre, de garantir la liberté individuelle, de faire respecter les lois Cette conception s'est exprimée surtout au cours du 19e siècle par le libéralisme politique et le libéralisme économique. L'Etat doit éviter de s'ingérer dans le fonctionnement du corps social, laissant à l'initiative privée le soin de régler les relations sociales entre les hommes, de corriger les injustices et d'assurer le bien-être général.

b) Il y a la conception collectiviste selon laquelle l'Etat a des droits antérieurs à ceux des individus et des familles. Il possède un droit sans restriction de disposer des personnes et des biens selon qu'il l'entend.

c) Il y a enfin la conception chrétienne qu'on pourrait encore appeler organique, selon laquelle la société civile n'est pas une juxtaposition d'individus ni une addition d'intérêts particuliers, mais plutôt une société hiérarchisée dans laquelle chaque groupement a des droits et des devoirs, à commencer par les personnes, les familles et les professions.

La conception individualiste a conduit, on le sait, à l'écrasement du faible par le fort, sous le prétexte que l'Etat doit éviter d'intervenir dans la vie privée et dans la vie économique. On a laissé les hommes se déchirer entre eux, les patrons exploiter les ouvriers, les intermédiaires pressurer les producteurs et les consommateurs. Cette conception individualiste, de nos jours, n'a plus guère de défenseurs, si ce n'est parmi la classe des riches et des exploiteurs.

La conception collectiviste est particulièrement en honneur de nos jours, dans les pays dominés par le communisme et même dans les pays capitalistes qui, par suite de la pression des masses populaires et à cause de la surenchère démagogique des politiciens, s'administrent des doses répétées de socialisme. Le collectivisme est vraiment hostile aux droits des personnes et des familles; seule compte la volonté de l'Etat qui a pour fonction de voir à la prospérité générale.

Il y a longtemps que l'Eglise a condamné l'erreur communiste, précisément parce que, en plus de nier le droit de propriété, le communisme détruit les bases mêmes de la société familiale.

Voici ce qu'écrivait en 1891 Sa Sainteté Léon XIII dans son encyclique Rerum Novarum.

"Vouloir donc que le pouvoir civil envahisse arbitrairement jusqu'au sanctuaire de la famille, c'est une erreur grave et funeste. Assurément, s'il existe quelque part une famille qui se trouve dans une situation désespérée et qui fasse de vains efforts pour en sortir, il est juste que, dans de telles extrémites, le pouvoir public vienne à son secours, car chaque famille est un membre de la société. De même s'il existe quelque part un foyer domestique qui soit le théâtre de graves violations des droits mutuels, que le pouvoir public y rende son droit à un chacun. Ce n'est point là usurper sur les attributions des citoyens, c'est affermir leurs droits, les protéger, les défendre comme il convient. Là, toutefois, doit s'arrêter l'action de ceux qui président à la chose publique: la nature leur interdit de dépasser ces limites. L'autorité paternelle ne saurait être abolie, ni absorbée par l'Etat, car elle a sa source là où la vie humaine prend la sienne. **Les fils sont quelque chose de leur père.** Ils sont en quelque sorte une extension de sa personne; et, pour parler avec justesse, ce n'est pas immédiatement par eux-mêmes qu'ils s'agrègent et s'incorporent à la société civile, mais par l'intermédiaire de la société domestique dans laquelle ils sont nés. De ce que **les fils sont naturellement quelque chose de leur père. . . ils doivent rester sous la tutelle des parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis l'usage du libre arbitre.** Ainsi, en substituant à la providence paternelle la providence de l'Etat, les **socialistes vont contre la justice naturelle** et brisent les liens de la famille."

La famille agricole en présence de l'Etat

Il n'était pas hors de propos de rappeler cette doctrine pour mieux comprendre quelles doivent être les relations de la famille agricole avec l'Etat. Ces relations doivent tenir compte de certains facteurs bien définis:

a) L'un de ces facteurs, c'est précisément que la famille agricole est pratiquement la seule en état de subvenir par elle-même à la presque totalité de ses besoins. Au temps où le cultivateur était un producteur autonome, il pouvait se dispenser du secours de la société civile, car il était en état de se procurer par sa propre industrie les choses essentielles à son bien-être, le manger, le boire, le vêtement et l'habitation. Depuis que nous vivons dans un monde où tout s'échange, s'achète et se vend, le cultivateur n'a plus la même indépendance qu'autrefois, puisqu'il est engagé dans l'activité économique générale. Néanmoins, il est encore le seul à pouvoir subvenir par lui-même à ses besoins essentiels, alors que les autres producteurs sont forcés d'avoir recours à l'échange pour se procurer de quoi subsister. Le cultivateur est donc son propre nourricier et le nourricier de tout le genre humain.

Cet état d'indépendance de la famille agricole se reflète dans ses relations avec l'Etat. Celles-ci doivent être nécessairement empreintes d'un certain esprit d'indépendance de bon aloi. Le cultivateur ne peut, sous peine de se diminuer lui-même consentir toutes les concessions, même toutes les capitulations en face des exigences de l'Etat. Il doit plus que tout autre garder sa dignité d'homme et protéger soigneusement sa liberté.

b) Cet état d'indépendance de la famille agricole doit avoir pour conséquence le refus catégorique de se laisser embrigader dans toutes les expériences collectivistes. L'intervention de l'Etat dans la vie économique et sociale est de nos jours nécessaire. Mais cette ingérence doit être proportionnée aux besoins réels et non aux caprices de la population. Elle devient nettement mauvaise quand elle a tendance à se substituer à l'initiative privée et professionnelle, même à détruire ce que les hommes ont réussi à bâtir par leur propre initiative.

Le défaut de toute organisation d'Etat c'est de partir d'en haut et d'essayer de régir la vie sociale au moyen de statistiques. Or l'expérience quotidienne nous démontre que les hommes, à cause de leur liberté, ne sont pas des pions qu'on peut déplacer à volonté, encore moins de simples numéros matricules. Or c'est précisément le défaut des organisations d'Etat de prendre les hommes pour des pions et des chiffres. Le collectivisme tue toute civilisation humaine et met au monde ce que l'on pourrait appeler une civilisation statistique.

L'antidote au collectivisme c'est d'abord le renforcement des liens de la famille, c'est l'organisation de la profession et la pratique de la coopération. Là où il y a des familles fortes, l'Etat n'a guère d'emprise. L'organisation professionnelle et la coopération, parce qu'elles bâtissent de bas et haut, tiennent compte dans l'élaboration de leurs plans du facteur humain, expriment mieux que toute organisation d'Etat la volonté d'hommes intelligents et libres.

QUESTIONNAIRE

1.—Donnez une définition de l'Etat.
2.—Quelles sont les trois conceptions de l'Etat?
3.—Les droits de la famille sont-ils antérieurs à ceux de l'Etat?
4.—Comment doit se comporter la famille agricole vis-à-vis de l'Etat?

Divers moyens d'abaisser le coût de production du lait

"L'alimentation est peut-être de tous les facteurs qui entrent dans le coût de production de lait, celui sur lequel le cultivateur est à même de travailler avec plus de résultats pour augmenter le rendement laitier du troupeau. La plupart des autres facteurs sont des charges fixes". C'est ce que déclarait M. Jean Perron, professeur à l'Institut Agricole d'Oka, lors du Congrès d'Industrie laitière de Montréal.

La bonne laitière

Et M. Perron de montrer, avec chiffres à l'appui, que plus le rendement est élevé, plus le coût de production du lait est bas. Il est établi que c'est entre sept et huit mille livres de lait que la vache cesse d'être rémunératrice à moins que la marge des profits ne soit la résultante de l'élévation des prix du lait. Une production inférieure à huit mille livres diminue considérablement le pouvoir d'achat de la bête pour les aliments produits sur la ferme, met en danger le paiement équitable de la main-d'oeuvre, et augmente le coût de production de façon alarmante.

Pour hausser les rendements

De même, on ne peut réaliser des économies dans les frais alimentaires qu'en gardant les meilleures vaches possibles. Les moyens à prendre pour augmenter la valeur du troupeau laitier et diminuer le coût de production du lait sont multiples: (1) Allonger la période de lactation annuelle à 8 mois au **minimum**. Cela ne peut se faire sans un contrôle judicieux des dates de saillies. (2) Faire le contrôle de la production, afin d'éliminer les vaches "pensionnaires", et garder celles qui donnent du rendement. (3) Mettre à la tête du troupeau un taureau pur-sang et de mérites reconnus. (4) Elever les jeunes animaux selon des méthodes d'élevage raisonné. Mettre en pratique les principes d'hygiène et d'alimentation. (5) Nourrir les vaches de façon rationnelle, selon qu'elles sont en production ou taries. (6) Chercher par tous les moyens à acquérir les qualités d'un bon éleveur, d'un bon administrateur, par les lectures de bulletins, de revues agricoles, l'assistance aux conférences, au cercles d'études.

Le soutien des prix agricoles au Canada

Ottawa. — Un comité de 17 membres, recrutés parmi les chefs d'organisations agricoles et de départements provinciaux d'agriculture, rencontrera au moins trois fois par année la commission de soutien des prix des produits agricoles. Ce comité, dirigé par M. H.-H. Hannam, président de la fédération canadienne de l'agriculture, vient d'être constitué. Douze de ses membres ont déjà fait partie du comité consultatif chargé de renseigner la commission des prix et le ministre de l'agriculture. Parmi les membres du comité on relève les noms de MM. J.-A. Marion, de Montréal, et Henri Dubord, de Québec.

Pensions aux aveugles

Ottawa. — Il y a au Canada 7,288 aveugles qui reçoivent une pension du gouvernement. L'enregistrement des personnes frappées de cécité dans le pays n'est pas obligatoire, mais on sait qu'il y en a environ 14,000. Voilà la réponse donnée aux Communes, par le ministre de la Santé et du bien-être, l'hon. Paul Martin, à un député.

La coopérative des Pêcheurs-Unis

Ste-Anne-de-la-Pocatière. — La Fédération des Pêcheurs-Unis de Québec, a enregistré de nouveaux progrès au cours de l'année 1946. Lors de sa huitième convention annuelle tenue à Rivière-au-Renard, comté de Gaspé-Sud, le bilan des activités indique que le total des captures des différentes variétés de poissons prises par les pêcheurs-membres se chiffre à 46,644,430 livres comparativement à 39,052,269 livres l'an dernier.

Les Pêcheurs-Unis de Québec ont préparé pour le marché 16,657,320 livres de poisson. De ce montant, il convient de souligner que les syndicats de pêcheurs de la Gaspésie en ont préparé 10,847,697 livres; ceux des Iles de la Madeleine: 4, 584,254 livres et ceux de la Côte-Nord, comté de Saguenay: 1,-225,369 livres. L'an dernier, on avait préparé pour le marché, 15,616,523 livres. Les Pêcheurs-Unis de Québec ont donc produit pour le marché, 1,040,797 livres de plus qu'en 1945.

Au cours de l'année 1946, ils ont reçu de leurs membres 16 sortes différentes de poissons et ils ont mis sur le marché avec ce poisson, 65 produits différents pour les consommateurs.

Coin des

COOPÉRATEURS

Vues d'un fermier

Par Joseph SYLVAIN

(Spécial à La Survivance)

Au cours des trois dernières décades bien des tournants et développements nouveaux ont marqué la marche irrégulière de l'agriculture canadienne.

D'abord nous avons eu une grande période de prospérité, ensuite la dépression suivie d'une autre période de prospérité.

Dans la classe des céréales, on a vu naitre toute une série de nouvelles variétés de grain, v.g. les blés Red Bobs, Thatcher, Regent, Saunders, etc.; les orges Newal, Titan, Montcalm, Warrior, etc.; les avoines Ajax, Eagle, etc., etc.

Plantes fourragères

Cependant dans la marche rapide de l'agriculture, on distingue un courant peut-être plus saillant que tout autre; c'est celui des plantes fourragères. On ne peut guère voyager quelques milles sans admirer de magnifiques champs de trèfle, de luzerne, de brome. On ne peut guère prêter l'oreille sans surprendre quelques paroles à ce sujet.

D'où est parti ce courant nouveau? Est-il né spontanément sans causes visibles? Tout comme les nouvelles variétés de grains étaient développées pour une fin bien définie, v.g. combattre la rouille, la brièveté de nos saisons, etc., ainsi ces plantes fourragères sont venues pour répondre à un besoin urgent.

Amélioration du sol

Nos autorités en agriculture voyaient bien nos terres allant s'appauvrissant; les fermiers intelligents n'étaient pas moins conscients du fait. Comme la culture des plantes fourragères semblait le vrai remède à ces maux, on s'y est adonné avec la vitesse et l'intensité qu'on sait. Au surplus cette culture répondait également aux besoins des autres pays qui dans bien des cas peuvent récolter le foin sans pourtant récolter la semence. Ceci rendait chez nous cette culture fort lucrative. Ajoutez à cela que cette vogue coïncidait avec l'invasion de nos terres grises du nord des prairies.

Rien d'étonnant que de nos jours un mouvement nouveau se propage avec tant de rapidité et tant d'intensité. La loi de la vitesse semble une loi suivie par l'humanité. Toute l'humanité s'en va comme une immense caravane et dans sa marche semble suivre des lois distinctes. Celle de la vitesse en est une et celle de l'amélioration en est une autre. On veut partout des produits de choix. Or ces plantes fourragères permettent d'offrir de meilleurs produits. Ces animaux de race pure qui se vendent à des prix fabuleux, n'ont pas grandi et atteint ce degré de perfection sans s'être bien repus de nourriture choisie.

Que réserve l'avenir?

Cette nouvelle branche de culture continuera-t-elle à se développer? Continuera-t-elle à être lucrative? La réponse semble être un oui mais un oui relatif.

D'abord plusieurs pays d'Europe sont à rebâtir leurs fermes et leurs troupeaux minés par la guerre et d'autres malheurs. Ils emploient ces plantes fourragères.

Le journal "White Paper", organe du gouvernement anglais, révèle que le ministre de l'Agriculture veut en 1947 un mouvement vers l'élevage des bestiaux. Les Etats-Unis, la Hollande, le Danemark, la Belgique, la France et l'Est canadien réclament leur forte part de nos graines de semence.

Le cas du trêfle

Etudions le cas du trêfle "altaswede". Dans un feuillet publié récemment par le ministère de l'Agriculture, on explique que notre trêfle altaswede, dans Québec et Ontario, se montre supérieur à leur trêfle rouge à deux coupes cultivés là depuis longtemps. Les expériences établissent que l'altaswede (à une coupe) produit 24 pour cent plus de foin que leur trêfle. Au surplus il est plus rustique et dure plus longtemps.

Il semble que plus de nos Canadiens français devraient s'adonner à la culture de ce trêfle. Nombre de nos terres se prêteraient magnifiquement à cette culture et pourtant on s'acharne à battre un peu de luzerne. Certes en général on a avantageusement exploité jusqu'ici cette branche de culture et certes on a lieu d'espérer un marché favorable pour l'avenir. D'un autre côté nous sommes tombés dans plusieurs abus et erreurs qu'il faudra éviter à tout prix.

Erreur à éviter

Affolés par les prix attrayants on s'est lancé dans le mouvement à corps perdu et un peu sans discernement. On sème de la luzerne là où on devrait cultiver du trêfle.

Quiconque passe quelque temps à un poste de criblage peut constater de ses yeux que la qualité de nos graines de semence laisse à désirer. On lance un peu tout sur le marché. Les mauvaises herbes de toutes sortes augmentent chaque année. Elles viennent du sud, du nord, de l'est, de l'ouest. Erreur aujourd'hui! erreur plus grande demain!

Pourquoi est-ce une erreur? D'abord il est vrai qu'on réussit à remplir des dizaines de sacs mais le chèque apporte une amère déception, des soupçons, des accusations et rancunes non justifiées.

Ce qui est plus, **notre marché dépend surtout de la qualité de nos produits.** Les graines de semence du nord jouissent à l'étranger d'une réputation extraordinaire. On accepte aujourd'hui un peu tout mais un examen comparatif des feuillets de commandes révèle que l'étranger demande un produit de meilleur en meilleur! Demain on n'exigera que des produits de choix.

La coopérative "Alberta Seed Growers"

Il est intéressant de suivre le flot de ces graines de semence, c'est-à-dire du producteur au dernier acheteur. L'auteur de ces lignes a eu le privilège de passer l'hiver à l'emploi de l'**Alberta Seed Growers.** Cooperative qui après cinq ans seulement d'existence est devenue la plus puissante entreprise de son genre en Alberta.

'A.S.G.Co-op. a été établie afin que le fermier connaisse et reçoive le prix réel pour son produit. Son but n'est pas d'acheter toutes les récoltes de l'Alberta et d'exterminer les autres compagnies mais d'acheter une bonne partie de la récolte afin de révéler aux producteurs la valeur réelle de leurs graines de semence. Voilà l'idée primaire qui mijotait dans l'esprit de ses fondateurs. Des initiateurs comme H. Wright, L. Anderson, Hendrigan, Smith, ne pouvaient manquer de lui imprimer à sa naissance une forte marque de droiture.

Depuis le début, les acheteurs de l'A. S. G. Coop. ont été envoyés dans tous les coins de la province. Cependant le volume de graines achetées est devenu si considérable qu'il faut faire de l'espace et réduire les dépenses au minimum. On ne peut plus tout amonceler à l'automne dans l'entrepôt central à Camrose.

Décentralisation

Pour cette raison et d'autres l'A.S.G. Coop. a commencé la construction de petits entrepôts dans les centres principaux. L'an dernier on construisait à Falher, Donnelly, Peace River, Hines Creek, Westlock. Cet été, on construira à Bonnyville, Lac-la-Biche et Athabasca.

Ces mêmes entrepôts servent à collectionner les récoltes à l'automne. Etant construits tout près de la voie ferrée, il devient très facile d'effectuer le chargement des wagons et de contrôler l'envoi des récoltes au poste de criblage.

A Camrose

A l'avenir un flot continu et régulier de chars de grains se dirigera vers Camrose tout le long de l'automne et de l'hiver. A l'arrivée d'un char de graines, on l'enverra directement dans des réservoirs (bins) au-dessus des cribles au lieu d'entasser les sacs quitte à

(suite à la page 7)

Force et permanence des plantes fourragères

par Henry A. Wallace

Quand je songe à la place qu'occupent les plantes fourragères (foin, pâturages) dans l'agriculture américaine, je me prends à penser en même temps à la situation mondiale et à notre propre avenir.

J'ai toujours eu beaucoup d'affection pour les plantes fourragères. Elles sont le symbole de la force et de la permanence. Je pense que la force et la permanence des fourragères devraient être, ou plutôt doivent, de toute nécessité, être une partie intégrante de notre agriculture, si notre nation veut conserver sa force dans l'avenir. Une agriculture sans fourragères perd la source première de sa force.

Nous ne faisons que reconnaitre une vérité si nous affirmons que nous avons été trompés par le mirage du profit en détruisant nos pâturages de façon inconsidérée. Nous avons labouré des millions d'acres de pâturages; nous avons abusé de plusieurs autres millions d'acres. Nous avons uniquement songé dans le passé, et encore aujourd'hui, à labourer et à cultiver.

Mon opinion est que, même actuellement, il n'y a pas un fermier sur dix qui se sert de bonnes méthodes de pâturage. Nous avons des fourragères. Nous avons des pâturages. Mais c'est ordinairement sur des terres que nous jugeons trop pauvres pour autre chose. Et même après avoir semé ces fourragères, nous les négligeons.

Plusieurs blâment la science pour le surplus de production. Ils disent que la science nous a enseigné à faire pousser deux brins d'herbe là où il n'y en avait qu'un. Je crois que notre trouble c'est précisément de faire ce que la science ne nous a pas enseigné. Au contraire, elle nous a enseigné à faire pousser quelque chose de nouveau là où il poussait deux brins d'herbe. Maintenant l'on commence à réaliser la faiblesse d'une agriculture dépouillée de ses fourragères.

De plus en plus, nous nous tournons, par la pensée et par la pratique vers une agriculture où les fourragères vont agir comme un balancier et un élément de stabilisation, pour prévenir l'encombrement des autres produits, pour sauver notre sol de la destruction, pour accumuler une réserve d'éléments nutritifs et d'humidité dans le sol, le préparer à toute éventualité, créer une industrie animale plus prospère, et finalement pour contribuer à la santé du peuple par une meilleure nutrition.

Retenez bien ceci: la méthode la plus économique de cultiver, c'est d'avoir recours aux fourragères.

La Survivance des Jeunes

"L'héroïne de Pembroke"

Jeanne Lajoie

par le Frère URBAIN-MARIE, F. I. C.
Maître ès Arts en Littérature et en Philosophie;
Licencié en Pédagogie.

Jeunesse laborieuse

Marie-Jeanne

Le registre des baptêmes de Saint-Thomas de Lefaivre, paroisse franco-ontarienne sise à quelque douze milles d'Hawkesbury, contient l'extrait suivant:

"Le quatre février mil huit cent quatre-vingt-dix-neuf, nous, soussigné, curé de cette paroisse, avons baptisé Marie-Jeanne-Alberta, née le deux courant, fille légitime de Damien Lajoie, menuisier, et de Alexina Proulx. Le parrain a été Louis Valiquette, et la marraine, Olive Gascon, son épouse, qui ont signé avec nous." P. Bédard, P. C.

Née en la fête de la Purification de la Sainte Vierge, la jeune fille portera longtemps le nom de Marie. Plus tard seulement, on l'appellera Jeanne.

De santé fort délicate, l'enfant ne put, avant sa dixième année, prendre part aux jeux de ses frères et soeurs. A huit ans, le simple fait de se bercer constituait un exercice trop violent pour sa faible constitution. Outrepassait-elle sur ce point la défense maternelle, que bien vite elle "faisait de la toile", c'est-à-dire s'évanouissait.

A l'école

A huit ans et demi, Marie-Jeanne, à sa grande peine, ne pouvait pas encore accompagner ses frères et soeurs à l'école située à un mille hors du village. Mais la Providence arrangea les choses. En 1907, les Filles de la Sagesse ouvraient un pensionnat dans le village même de Lefaivre. Du coup, la fillette n'était plus qu'à trois arpents de la classe.

Sous les soins maternels des bonnes religieuses, elle ne tarda pas à rattraper le temps perdu, à rejoindre les écolières de son âge, et même à les dépasser. D'ailleurs, sa chétive constitution la faisant paraître plus jeune, elle ne souffrit pas trop dans les débuts de la disparité d'âge.

Monsieur le curé Lajoie conserve pieusement la première missive reçue de sa petite soeur, alors qu'il faisait sa deuxième année de philosophie. Ecrite le 10 février 1910, après deux ans à peine de fréquentation scolaire, elle montre, malgré certaines fautes grammaticales bien pardonnables, le long chemin déjà parcouru:

"Bien cher grand frère,

Je prends la liberté de t'écrire je ne sais pas si j'obtiendrai le bonheur d'une réponse; mais je t'écris quand même pour te dire la joie que j'ai ressentie quand j'ai appris que la bonne soeur de la Sagesse t'avait dit que j'étais bien sage. Je ne sais pas si c'est une idée que je me fais, mais il me semble que je suis assez sage et je fais mon possible pour bien apprendre. Quant à Angéline, ne te fais pas trop d'idée elle n'est pas si sage que tu crois, si tu la voyais elle chante du matin au soir, How do you do miss Josephine".

Marie-Jeanne Lajoie.

Musicienne

Devenue depuis ce temps la secrétaire attitrée de la famille, Marie-Jeanne apprit très vite à respecter les règles de la grammaire. Par ailleurs, elle profita si bien des enseignements de ses maitresses, qu'aux fêtes de 1912, son frère aîné, comblant son plus cher désir, alla s'entendre avec la supérieure du couvent pour lui faire donner des leçons de piano.

Mais bientôt, elle dut interrompre ces leçons, sa santé ne lui permettait pas de se rendre au pensionnat aussi souvent qu'il aurait fallu. En conséquence, au début de l'année 1913, avec cette volonté qui commençait à la caractériser, elle dit à son frère:

"Va donc voir la bonne Mère. Il y a dans la salle de récréation du couvent un vieux piano qu'elle veut remplacer. Tu vas certainement l'avoir à bon compte."

"En effet, écrit M. l'abbé Lajoie, rendu à la maison cet instrument ne m'avait coûté que quelques piastres! Après coup, j'ai pensé — et je crois encore — que la bonne Mère qui aimait tant sa petite Jeanne, avait comploté avec elle cette transaction."

M. l'abbé E. Lajoie, curé de Saint-Albert, frère de Jeanne

M. le chanoine Pierre Bédard, curé de Lefaivre, qui baptisa Jeanne Lajoie

Dès lors, la fillette fit en musique des progrès rapides qui lui vaudront de grands succès, plus tard, à Pembroke, alors que pour soutenir sa "chère école" elle organisera concert sur concert à l'émerveillement des braves Pembrokois qui ne cessaient de dire: "Mais cette petite maitresse connait tout!"

Premier envol

A la mi-février 1914, l'abbé Lajoie, professeur au petit séminaire de Ste-Thérèse, en attendant l'appel de son archevêque à l'ordre de la prêtrise, recevait de Jeanne une lettre se terminant ainsi:

"J'ai hâte que Pâques arrive. Peut-être aurons-nous le plaisir de te voir arriver. Ta petite soeur qui t'aime beaucoup, beaucoup, Jeanne.'

Ce désir de la petite soeur s'est réalisé. Le dimanche de Pâques au matin, le grand frère bien-aimé arrivait à Lefaivre en route pour Ottawa où, le trois mai, il recevait la prêtrise des mains de Mgr Stagni, délégué apostolique.

Après quelques jours de vacances, il dut se rendre, comme desservant, à South Indian, aujourd'hui Limoges. Comme la petite Jeanne, dans sa quinzième année, n'était jamais sortie de son village natal, il profita des grandes vacances pour l'emmener passer deux semaines à Limoges.

A sa grande satisfaction, Jeanne sut plaire à tous ceux avec qui elle vint en contact. Sa bonne humeur toujours égale et sa franche gaieté lui gagnaient l'estime au point que longtemps après on s'informait encore de cette petite soeur aux grands yeux bleus.

Sténographe

L'abbé Lajoie avait laissé chez ses parents une bonne partie de ses livres. Au risque de se faire gronder parfois, Jeanne passait de longues heures à feuilleter ces volumes.

Etant tombée sur une méthode de sténographie Duployé, la voilà qui s'y met avec toute sa grande volonté. Bientôt, elle répond en sténo aux lettres de son frère et, en quelques mois, décroche un diplôme qui la fait membre de l'Académie sténographique de Montréal.

Ce document, daté du 7 juillet 1915, dûment encadré, orne encore le bureau privé de M. le curé Lajoie, à St-Albert, et rappelle constamment la facilité avec laquelle sa petite soeur, avide de tout connaitre, apprenait tout comme en se jouant. Le bon prêtre se sert encore du clavigraphe Smith dont en 1920, dans ses loisirs de ménagère, Jeanne apprit très vite à se servir.

Ménagère

En mai 1917, un événement bien triste pour la petite Jeanne se produisit subitement: sa mère mourait sous le coup d'une opération. Cette lourde perte attacha davantage le frère aîné à sa jeune soeur.

"Je la voyais si courageuse, écrit-il, malgré sa grande peine. Cette petite de 18 ans, qui paraissait en avoir 13 ou 14, devenue maitresse de maison, veille avec une autorité extraordinaire au soin du ménage, et gère, en dépit de sa débile santé, une maison où se trouvent encore le papa, deux petits frères et une soeur cadette. Elle se formait à son insu à remplir, trois ans plus tard, le rôle de ménagère dans mon presbytère".

A l'automne 1919, Mgr l'archevêque d'Ottawa chargeait l'abbé Lajoie de fonder une paroisse au village de Vars, dernier château-fort des orangistes dans le comté de Russell. Au printemps suivant, Damien Lajoie ayant placé ses enfants au pensionnat et vendu sa demeure de Lefaivre, Jeanne, bien contente, se rendit à Vars auprès du nouveau curé.

Bilingue

Le soin de ce petit presbytère de fortune qui ne comptait que deux pièces dans le bas et trois chambrettes dans le haut, lui laissait beaucoup plus de temps libre qu'à Lefaivre. Ne perdant jamais une minute, elle apprit la clavigraphie suivant une méthode que lui procura son frère et perfectionna sa connaissance de la langue anglaise.

(à suivre)

Dividende versé en bons de pain

Saint-Hyacinthe. — Le syndicat ouvrier de Saint-Hyacinthe, qui possède une boulangerie coopérative, accuse une production de 740,825 livres de pain pour l'année terminée le 28 février, soit une augmentation de 86,329 livres sur les opérations de l'exercice précédent. Un dividende de consommation, s'élevant à $1,753.54, a été déclaré. Ce dividende est distribué aux 1,431 membres du syndicat. Il sera payé ainsi en bons de pain un dividende de 6 p.c. sur les actions détenues par les membres.

Tribune libre

LOISIRS — TRAVAIL

"Un ouvrier qui, sa journée finie, prend quelques heures pour se récréer avec ses camarades, en jouant à la balle, aux quilles, au hockey, ou à tout autre jeu extérieur ou intérieur, se récrée mieux qu'à dépenser sa paie à la taverne ou dans des maisons de jeu ou de désordre."

Cette ci-dessus citation est d'un correspondant d'une des meilleures revues que je reçois, et lis (et paye annuellement). L'article a pour titre:

Loisirs ouvriers autour de l'usine

Les loisirs! Y croyez-vous? Moi, j'y crois.

Ceci admis, il est permis de risquer, en guise de jambette, ces quelques lignes:

Si, après sa journée, l'ouvrier continue à travailler (—et de lire et d'apprendre,) son sort, son avenir a des chances de s'améliorer.

Le joueur peut ne pas manquer d'intelligence, mais tous les employeurs savent bien, qu'un employé qui, tous les soirs, joue aux cartes ou au badminton, est facile à remplacer. Tandis que l'ouvrier qui, le soir, travaille changera souvent de "job" mais toujours pour avancer. Si, au contraire, il court aux loisirs, il ferait bien de les choisir.

Dans l'ouest, la plupart des ouvriers qui deviennent patrons, les cultivateurs qui agrandissent leur domaine, (et les élèves qui arrivent forts en classe) — tous travaillent en vue d'avancer; leur ambition (et leur gloire!) n'est pas d'être 1er à la balle-molle, au ski, aux quilles. Ils sont pourtant gais, aimables et de service — souvent plus, que les sports.

Les analystes devaient analyser pourquoi, dans l'Est (et aussi l'Ouest), tant d'ouvriers piétinent... alors que M. Nouveau-Venu fait "des mille piastres à cultiver des cornichons"; M. Nouvel-Arrivé "fait fortune avec des patates frites"; qu'un autre devient chef-cook et tant d'autres: chef-d'autre-chose (etc; etc; etc.)

L'ouvrier n'améliore pas sa position à piétiner (ou à gober). Les piétineux et les gobeurs sont apparentés à M. Placoteux et à M. Soliveau.

Lecteurs, je vous le demande: sont-ce les ratés qui peuplent et font vivre les salles de quilles et de pool, et les "barn dance"? Sont-ce les possesseurs de demain qui couraillent le "désordre" et vont s'abreuver à la "bar"? Où va le citadin qui galoppe au polo? Et combien de temps gardera sa terre, l'habitant qui nourrit un trotteur?

(Si, dans ce tableautin, il manque quelques portraits, le lecteur est libre de compléter).

Le loisir idéal, c'est de se récréer mieux qu'à dépenser sa paie. . ." Les loisirs organisés aident surtout les faibles.

Le travail, synonyme d'espérance, est la vertu des forts.

Une jeunesse saturée d'espoir, avec une âme saturée d'espérance ouvre bien des portes. Le travail, vertu des forts est la vertu de ceux qui croient.

Je demande pardon
De cette digression

Et, pendant que nous y sommes, il est bien permis d'affirmer: Un (ou une) élève qui lit, étudie régulièrement pendant les vacances (de Noël, de Pâques et d'été) est invincible aux examens.

Quoi conclure?

Un ouvrier ambitieux, qui a la passion d'avancer, ne passe pas (ne perd pas) ses soirées (et ses vacances), au jeu d'adresse ou de hasard. Il croit (au loisir), à se reposer, travailler, ménager.

Dr Joseph Boulanger

P.S.—La ½ colonne que je viens de signer est une "seconde édition" de **"Loisirs, Travail"**, un censeur ayant jugé la 1ère édition, en ces termes:

(. . . c'est du Jansénisme!"

Et moi qui pose au jeanbaptiste,

J'ai donc dû: changer mes mots, refaire les phrases, amadouer la pensée...

C'est fait, et, — grand bien (ou loisir!) fasse aux lecteurs de choix, qui me liront.

—J. B.

La fièvre du printemps

Les médecins conseillent des remèdes naturels, dans les cas de "fièvre du printemps". Le meilleur tonique est l'abondance de légumes et de fruits, d'eau et de lait, de sommeil et d'air pur. Ce remède naturel est préférable au vieux tonique à base de soufre et de mélasse.

Vues d'un fermier

(suite de la page 6)

les détasser plus tard. Cela réduira de beaucoup les dépenses. . . On a pourvu à l'installation de réservoirs assez nombreux pour loger séparément tous les différents lots contenus dans un char.

Si on s'imagine que l'installation permet de nettoyer, d'ensacher et d'expédier bien au delà d'un char par jour, on comprendra aisément l'efficacité de ce poste de criblage.

Quant aux cribles, installés en séries verticales, ils sont des plus modernes et les opérateurs sont choisis et entrainés avec soin.

Les cribles eux-mêmes révèlent la déduction (dockage). Mettons des chiffres à l'appui de cette affirmation. Si un fermier envoie 8000 livres de graines de trèfle et si de ce montant on ensache 7000 livres de graines nettes sortant du crible, ce même fermier aura une déduction de 12½%. Tout visiteur est reçu cordialement et peut en toute liberté surveiller le travail.

Une fois criblées ces récoltes sont mises ensemble dans d'immenses réservoirs mais pas à l'aveugle. . . loin de là. Il s'agit de faire un mélange acceptable pour le vendeur, l'inspecteur et l'acheteur. Ce travail scientifique exige un oeil et un jugement de maitr.e Les récoltes du sud apportent leurs couleurs luisantes mais sont basses pour ce qui concerne les mauvaises graines. Celles du nord sont plus nettes mais moins brillantes. La température capricieuse ne manque pas de mettre sa teinte sur chaque récolte. Si on expédiait d'abord les meilleures récoltes on resterait avec celles de qualité inférieure mais grâce à ces mélanges bien faits on réussit à absorber toutes les récoltes dans un produit aux qualités et défauts bien équilibrés.

Une fois inspectées et ensachées, ces récoltes sont expédiées aux quatre coins du monde principalement au cours des mois de décembre, janvier et février.

Nos cultivateurs canadiens-français

Quant à nous, Canadiens français, nous avons bien fait jusqu'ici dans cette culture. Tous les noms qui apparaissent dans les livres, révèlent ce fait.

Les districts devenus fameux par leur production de graines sont des centres canadiens-français, v.g. Falher, Donnelly, Tangente, Girouxville, Bonnyville, etc. . .

N'y allons pas à l'aveugle cependant; nous avons réussi parce que nous avons commencé à temps, mais demain nous vivrons dans des circonstances différentes. La culture devient de plus en plus scientifique; avec elle il faut devenir scientistes.

Il faut savoir ce qui s'est fait, se fait et surtout ce qui se fera. Préparons-nous d'abord en nous renseignant sur les variétés à cultiver et ensuite en nous ingéniant à les bien cultiver.

Jos SYLVAIN, cultivateur

Un oubli

Roger a cinq ans, il est sage à table, parce qu'il y a du monde. Comme on a oublié de lui demander s'il veut du fromage, il interpelle sa maman d'une voix timide:

—Petite mère, tu m'as pas demandé si je veux du fromage.

—Ah! mon pauvre chéri. Donne-moi ton assiette.

Alors, Roger, les yeux baissés:

—Non, merci.

Célébrez la "Semaine de la Fierté"

Mes chers petits amis,

Voici les beaux jours du printemps revenus. C'est un signe que la fin de l'année scolaire approche rapidement. Ce sera bientôt le mois de mai, puis les Concours de français, puis les examens. . .

Je veux attirer votre attention aujourd'hui sur un point qui doit vous intéresser tout particulièrement. Dans un mois nous célébrerons la semaine de la "Fierté nationale". Cette semaine a été placée, cette année, pour coïncider avec la belle fête de Dollard, notre héros canadien, modèle de la jeunesse.

Je souhaite que dans toutes nos écoles on célèbre cette semaine de fierté et cette fête de Dollard. C'est le temps d'y penser et de vous y préparer. Je vous en reparlerai. En attendant, continuez à bien vous appliquer à vos travaux de classe. Je vous souhaite courage et succès.

Votre vieil ami,

Grand-Père Le Moyne

S. E. Monseigneur Routhier et nos droits scolaires

(Suite de la page 1)

de l'Etat; ceux qui l'élèvent, le dirigent, ont le droit et en même temps l'important devoir de le former et de le préparer à l'accomplissement de ses autres obligations."

L'Eglise a toujours pris la défense de ces droits naturels de la famille. Sous le régime nazı ou fasciste, elle fut même souvent seule à braver les foudres du tyran pour défendre ces droits.

Rôle de l'Etat

Mais "de ce droit primordial de l'Eglise et de la famille en matière d'éducation, il ne peut résulter aucune atteinte aux droits authentiques de l'Etat ou du Gouvernement sous le rapport de l'éducation des citoyens, selon l'ordre établi par Dieu."

"Ces droits sont communiqués à la société civile par l'Auteur même de la nature, en vertu de l'autorité sans laquelle elle ne pourrait promouvoir le bien commun temporel. En conséquence, l'éducation ne peut appartenir à la société civile de la même manière qu'à l'Eglise et à la famille, mais elle lui appartient dans un mode différent en rapport avec sa fin propre."

"Ce bien commun d'ordre temporel consiste dans la paix et la sécurité dont les familles et les citoyens jouissent dans l'exercice de leurs droits et en même temps dans le plus grand bien-être spirituel et matériel possible en cette vie. La fonction de l'autorité civile qui réside dans l'Etat est donc double: protéger et faire progresser la famille et l'enfant, mais sans les absorber ou s'y substituer."

"En matière d'éducation, c'est le droit, ou pour mieux dire le devoir de l'Etat, de protéger par ses lois le droit antérieur qu'a la famille sur l'éducation chrétienne de l'enfant. Pareillement, c'est le devoir de l'Etat de protéger le même droit de l'enfant, dans le cas où il y aurait déficience physique ou morale chez les parents, par défaut, par incapacité ou par indignité. D'une manière générale, c'est encore le droit et le devoir de l'Etat de protéger, selon les règles de la droite raison et de la foi, l'éducation morale et religieuse de la jeunesse en écartant ce qui dans la vie publique lui serait contraire".

"Il appartient à l'Etat, dans l'ordre du bien commun de promouvoir de toutes sortes de manières l'éducation et l'instruction de la jeunesse favorisant l'initiative de l'Eglise et des familles et leur action. Il complétera cette action lorsqu'elle n'atteindra pas son but ou qu'elle sera insuffisante. Il le fera même au moyen d'écoles et d'institutions, car l'Etat ou le Gouvernement plus que tout autre est pourvu de ressources, mises à sa disposition, pour subvenir aux besoins de tous, et il est juste qu'il en use à l'avantage de ceux-là même dont elles proviennent."

"De plus, l'Etat peut exiger et faire en sorte que tous les citoyens aient la connaissance nécessaire de leurs devoirs civiques et nationaux, puis un certain degré de culture intellectuelle, morale et physique, qui, vu les conditions de notre temps, est sûrement requis par le bien commun."

"Toutefois, il est clair que, dans toutes ces manières de promouvoir l'éducation et l'instruction publique et privée, l'Etat doit respecter les droits innés de la religion et de la famille sur l'éducation chrétienne. Est donc injuste et illicite tout monopole de l'éducation et de l'enseignement qui oblige physiquement ou moralement les familles à envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat contrairement aux obligations de la conscience chrétienne ou même à leurs légitimes préférences."

Voilà donc les principes énoncés par l'Encyclique de Pie XI sur l'éducation chrétienne, principes qu'il faut toujours garder dans sa mémoire pour solutionner les problèmes de notre question scolaire.

L'école catholique

Maintenant, pour terminer, voyons ce que doit être l'école catholique, l'école telle qu'elle devrait exister dans nos milieux et que nous demandons aux parents chrétiens de désirer et d'obtenir.

"L'école dite neutre, d'où est exclue la religion est contraire au premier principe de l'éducation. La fréquentation des écoles non catholiques ou neutres doit être interdite aux enfants catholiques; elles ne peuvent être tolérées qu'au jugement de l'Ordinaire et dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc même être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous), où, l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non catholiques, en commun avec les élèves non catholiques."

Le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie), dans notre province à la dernière demi-heure de la journée alors que les enfants sont le plus fatigués, "ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres soient régis par un esprit vraiment chrétien de telle façon que la religion soit le fondement et le couronnement de tout l'enseignement à tous les degrés non seulement élémentaire, mais moyen et supérieur. Il est indispensable, pour reprendre les paroles de Léon XIII, que, non seulement à certaines heures, la religion soit enseignée aux jeunes gens, mais que tout le reste de la formation soit imprégné de piété chrétienne. Sans cela, ce souffle sacré ne pénètre pas et ne réchauffe pas l'esprit des maîtres et des disciples, la science quelle qu'elle soit, sera de bien peu de profit. Souvent même, il n'en résultera que des dommages sérieux."

"Et qu'on ne dise pas qu'il est impossible à l'Etat, dans une nation divisée de croyances, de pourvoir à l'instruction publique autrement que par l'école neutre ou l'école mixte, puisqu'il doit le faire plus raisonnablement, et qu'il le peut plus facilement en laissant la liberté et en venant en aide par de justes subsides à l'initiative et à l'action de l'Eglise et des familles. Que cela soit réalisable à la satisfaction des familles et pour le bien de l'instruction, de la paix et de la tranquilité publiques, l'exemple de certains peuples divisés en plusieurs confessions religieuses le démontre," et cette ligne de conduite est manifestement conforme à l'Acte de l'Amérique britannique du Nord.

Fin et objectif de l'éducation chrétienne

"La fin propre et immédiate de l'éducation chrétienne est de coopérer à l'action de la grâce divine dans la formation du véritable et parfait chrétien, c'est-à-dire à la formation du Christ lui-même dans les hommes régénérés par le baptême. Le vrai chrétien doit vivre sa vie surnaturelle dans le Christ et le manifester dans toutes ses actions, "afin, dit saint Paul, que la vie même de Jésus soit manifestée dans notre chair mortelle."

"Le vrai chrétien, fruit de l'éducation chrétienne, est donc l'homme surnaturel qui pense, juge, agit, avec constance et avec esprit de suite, suivant la droite raison éclairée par la lumière surnaturelle des exemples et de la doctrine du Christ, ou, pour employer une expression actuellement courante: un homme de caractère, vraiment accompli."

"Le vrai chrétien, loin de renoncer aux oeuvres de la vie terrestre et de diminuer ses facultés naturelles, les développe et les perfectionne en les coordonnant avec la vie surnaturelle, de manière à ennoblir la vie surnaturelle elle-même, et à lui apporter aide plus efficace, non seulement en choses spirituelles et éternelles, mais aussi matérielles et temporelles."

"C'est ce que démontre toute l'histoire du christianisme et de ses institutions elle s'identifie avec l'histoire de la vraie civilisation et du vrai progrès jusqu'à nos jours." Les vrais chrétiens "ont été, sont et seront toujours les plus grands bienfaiteurs de la société comme aussi les modèles les plus parfaits pour toutes les classes et toutes les professions, tous les états et toutes les conditions de vie, depuis le simple et rustique paysan jusqu'au savant et au lettré, depuis l'humble artisan jusqu'au chef d'armées, depuis l'homme privé, père de famille, jusqu'au roi conducteur de peuples et de nations, depuis les pauvres petites filles et les femmes au foyer domestique jusqu'aux reines et aux impératrices," et il en sera toujours ainsi.

Nos appréhensions

La loi formant les grandes divisions scolaires de la province semblait garantir à nos écoles l'enseignement religieux et français. Nous ne voulons pas douter de la bonne foi et des bonnes dispositions de nos gouvernants, mais combien nous redoutons que la centralisation de plusieurs écoles de campagne dans une grande école unique de ville ou de village destinée à desservir non seulement une paroisse ou une municipalité, mais même toute une région, ne détruise le château fort de notre éducation catholique par l'absorption de nos écoles catholiques dans cette grande école centrale sans religion. Dans notre région de la Rivière-la-Paix à plusieurs reprises déjà des efforts ont été tentés pour englober dans cette école unique et sans religion l'école du district scolaire local catholique si ces efforts qui tendent, consciemment ou non, à une déchristianisation progressive de toute notre jeunesse scolaire devaient aboutir, la foi et la moralité de nos enfants en seraient lamentablement compromises.

C'est pourquoi, nous faisons une obligation grave à nos fidèles de foi catholique de résister énergiquement à toute centralisation de pareille envergure, qui supprimerait, en somme, sans recours, tout droit à une école séparée. Nous demandons, en outre à nos fidèles de langue française de résister aux efforts qui visent à amener leurs enfants à une école où la seule langue anglaise serait enseignée. Il ne faut pas que soient compromis les droits sacrés de religion et de langue, garanties par la Constitution. Il importe, avant qu'il ne soit trop tard, de rappeler, par une ferme attitude et de légitimes représentations, à nos législateurs qu'il y a des bornes à leurs droits et que les droits des parents ne matière d'éducation priment ceux de l'Etat. Nous croyons que les dispositions du présent Gouvernement et, en particulier, du Ministre de l'Instruction publique, sont favorables et ques ces gouvernants veulent que se fortifie l'esprit chrétien dans nos écoles, mais il ne faudrait pas qu'ils manquent de sagesse en imposant un régime scolaire qui aboutirait à la suppression de l'enseignement religieux et pour nous, fidèles de langue française, à la disparition de la langue qui nous tient tant à coeur. Nous croyons, en ce qui concerne notre région, qu'il est possible, avec une centralisation à base paroissiale, de grouper dans une école catholique nos enfants de foi catholique et dans une école catholique et française nos élèves de langue française. Le respect des droits des parents et plus d'harmonie entre les divers groupes de notre population cosmopolite en résulteraient, et par le fait même l'Etat ou le Gouvernement jouirait d'une conditions sociale plus paisible. C'est parce que nous tenons avant tout à une formation chrétienne intégrale de notre chère jeunesse que nous avons voulu vous adresser cet énoncé de principes et ces recommandations dont nous ne pouvons mesurer toute la portée. Il importe grandement que tout cela soit respecté pour que règnent la paix et la bonne entente. Que Jésus adolescent et la Vierge Immaculée vous aident à les comprendre et à les appliquer.

Paternellement vôtre en N.S. et M.I.,

Henri ROUTHIER,
évêque de Naissus,
coadjuteur de Mgr Langlois

Le 6 avril 1947.

Observatoire

(Suite de la page 1)

parées, grâce au jeu des influences, par des nouveaux venus d'outre-mer, nos diplômés sont forcés pour trouver de l'emploi de s'exiler aux Etats-Unis. Ajoutons enfin que l'Américain sait mieux reconnaître les qualités d'un homme et lui donne pleine liberté de faire fructifier ses talents. Aux Etats-Unis, on n'étouffe pas l'initiative. On pourrait aussi souligner que l'impôt sur le revenu est beaucoup plus faible chez nos voisins.

La revue "Canadian Business" admet en toute sincérité que depuis trois quarts de siècle, le Canada a servi de tremplin entre l'Angleterre et les Etats-Unis. Nous avons été, en somme, une bonne vache à lait.

Parlant de cette question d'immigration, Yvonne LeMaître écrit dans le "Travailleur" de Worcester:

"L'expansion extraordinaire de travaux techniques et scientifiques de tous genres aux Etats-Unis ouvre un champ d'action illimité à précisément ces techniciens dont le départ du Canada est si regrettable, en leur offrant mille situations hautement désirables où le Canada n'en offrirait qu'une. Pour ne citer qu'un exemple probant de cet état de choses: Le sous-ingénieur en chef à l'immense usine d'Oak Ridge, Tennessee, berceau de la bombe atomique, était un Acadien, M. Alphée Comeau, fils de feu le sénateur fédéral A.-H. Comeau de la Nouvelle-Ecosse. Même avant Pearl Harbor, l'ingénieur Comeau était déjà à l'emploi du gouvernement américain en qualité d'expert en génie électrique."

Si le Canada est pour devenir une nation vraiment indépendante et capable de se suffire à elle-même, nous devrons voir à sauver notre capital humain, et en particulier nos hommes de valeur. Inutile de penser à l'immigration aussi longtemps que nous laisserons s'écouler nos forces vives vers l'étranger. Avant d'importer des étrangers au pays, conservons donc nos propres gens chez nous. Ce sera plus loyal et plus économique.

P.-E. B.

L'on n'attend rien de bon de la conférence

(Suite de la page 1)

même temps à de durs combats dans son empire.

Des révoltes ont éclaté en Indochine, à Madagascar et en Afrique du Nord. Devant ces révoltes, le gouvernement français, inquiet, a décidé de mobiliser la classe de conscrits de 1947 et d'envoyer des renforts dans les colonies où l'on signale une grande agitation.

A ces difficultés impériales, la France ajoute de nouvelles complications dans sa politique intérieure.

Le général de Gaulle vient de lancer un nouveau mouvement politique populaire. Il cherche à créer le rassemblement du peuple français pour assurer l'indépendance de la France et modifier la constitution actuelle.

En prêchant l'indépendance de la France, le général de Gaulle s'oppose naturellement au communisme qui subordonne les intérêts de la France à la Russie. Il s'oppose également au socialisme qui subordonne la France à la doctrine.

Aussi les deux partis politiques de gauche ont vivement réagi devant le retour du général de Gaulle à la politique active.

Quoi qu'il en soit, ce retour, opportun ou non, compliquera encore davantage la politique française. Au lieu de servir de rassemblement du peuple, le retour du général de Gaulle marquera peut-être une nouvelle division au sein des forces opposées au communisme.

Le comte de Paris, aspirant au trône de France, a fait le point après les déclarations politiques de de Gaulle. Le successeur des rois de France a rappelé que la monarchie serait actuellement le seul régime politique pour assurer un véritable assemblement du peuple français.

Fait étonnant, quelques jours auparavant, Don Juan, le prétendant au trône d'Espagne, a fait une déclaration dans le même sens pour répondre au général Franco qui avait annoncé la décision du gouvernement de faciliter le retour de la monarchie.

Il semble que les chances de ces deux prétendants de remonter sur le trône soient bien minces, mais il ressort qu'ils peuvent encore, même en exil, exercer une influence sur leur peuple et ils restent disponibles s'il survient une période de crise et si le peuple réclame un régime de stabilité pour traverser une telle crise.

Film sur l'espionnage russe

New-York. — Twentieth Century-Fox tournera bientôt un film sur l'espionnage russe au Canada et aux Etats-Unis. Le titre en sera "The Iron Curtain".

Ce sera un film qui tiendra du documentaire et pour lequel on se servira du rapport de la Commission royale d'enquête publié en juin 1946.

Rarryl F. Zanuck, vice-président, dit que le film traitera de l'espionnage russe ouvertement et qu'on n'a pas l'intention d'étouffer le nom.

Manque de prêtres en Pologne

Cité du Vatican. — Les nouvelles parvenant de Pologne aux administrations générales des ordres religieux font ressortir le manque de prêtres, à la suite des pertes considérables subies par le clergé et évaluées à environ un tiers du personenl existant avant la guerre dans ce pays.

Mais on note une vigoureuse reprise des activités sacerdotales et des missions paroissiales s'organisent même, pour faire face aux besoins spirituels de la population, ce qui a fait dire au cardinal Llond, primat de Pologne, qu'"un véritable printemps spirituel" fleurit actuellement dans tout le pays.

Encouragez la Survivance, quand vous avez des travaux.

Terre-Neuve désire une solution

Montréal. — Il est possible que dans un avenir prochain le Canada s'adjoigne une nouvelle province, la colonie britannique de Terre-Neuve. Avant de conférer avec les autorités canadiennes, les représentants de l'île demanderont d'abord à Londres quels avantages ils peuvent espérer obtenir en gardant le statut de colonie britannique.

D'autre part, certains membres de l'assemblée nationale de Terre-Neuve songent à une annexion avec les Etats-Unis. Au secrétariat d'Etat américain on a manifesté une surprise en apprenant une telle nouvelle. Aucune demande officielle d'annexion n'a encore été adressée aux Etats-Unis et les autorités américaines considèrent comme très flatteur le projet des membres de la convention nationale.

Les observateurs signalent que Terre-Neuve et le Labrador représentent des bases de défense de première importance pour le Caanda et constituent en même temps un tremplin précieux pour les communications aériennes avec le nord de l'Europe. D'autre part, l'annexion de Terre-Neuve constituerait un fardeau lourd pour le gouvernement canadien, car ce sera une dure tâche de réorganiser la vie économique de cette colonie qui a déjà fait banqueroute.

L'annexion de Terre-Neuve représenterait donc une précieuse acquisition au point de vue de la défense et des communications mais elle entrainerait aussi un fardeau économique et une nouvelle complication dans la vie sociale et politique du Canada.

Décès de Delly

Paris. — Mme Marie Petitjean de la Rosière, célèbre romancière qui écrivit sous le nom de plume de Delly, est décédée à l'âge de 71 ans.

L'âge des jeunes travailleurs

Frédéricton. — Le ministre du Travail de la Nouvelle-Ecosse, l'hon. L.-D. Currie, a soumis à la législature un projet de loi qui portera à 16 ans l'âge minimum des jeunes qui désirent travailler. L'âge minimum est actuellement 14 ans.

Parts de la compagnie aux Canadiens

Windsor. — Près de la moitié des parts de la compagnie Ford Motor of Canada Limited appartiennent à des Canadiens. C'est la première fois dans l'histoire de la compagnie qu'on fait connaître publiquement les parts de la compagnie.